



SOFAC
Crédit & Leasing



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

Sommaire

Message du directeur général de SOFAC 4

Présentation de Sofac 6

Sofac en bref 8
Notre mission 8
Une gamme de produits complète et diversifiée 8
Une large couverture géographique 9
Appartenance à deux grands Groupes 10
Nos filiales 12
Nos métiers 14
Notre modèle économique 16
Sofac au fil des années 18

Rapport d'activité 20

Actualités et faits marquants 22
Croissance soutenue de l'activité et renforcement des fondamentaux 26

Rapport ESG 28

Méthodologie et périmètre du rapport ESG 30
Un engagement en faveur des parties prenantes 32
Matrice de matérialité des enjeux capitaux à relever 33
Le bien-être des collaborateurs, une priorité absolue chez Sofac 34
Indicateurs sociaux 38
Une politique environnementale volontariste 40
Sofac et ses collaborateurs au service des communautés et de l'environnement 44
L'éthique dans la conduite des affaires 48
Structure de Gouvernance 50
Membres du Conseil d'Administration 52
Les 3 comités du Conseil d'Administration 54
Critères d'indépendance des Administrateurs 56
Gouvernance de l'éthique 58

Comptes annuels & Rapports 62

Rapport de gestion 64
Extraits des notes annexes aux comptes consolidés au 31/12/2022 82
Dispositif de gestion des risques 90
Comptes annuels consolidés 94
Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 108
Comptes annuels sociaux 112
Rapport Général des commissaires aux comptes 132

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SOFAC



**Hicham
KARZAZI**

Directeur Général

2022, UN DÉVELOPPEMENT CONTINU ET RESPONSABLE DE NOS ACTIVITÉS

Sofac accompagne depuis plus de 75 ans les ménages, les professionnels et les entreprises, pour concrétiser leurs projets de développement et accéder à des équipements qui facilitent leurs vies au quotidien. Dès sa création et en passant par les différents changements ayant marqué son évolution, Sofac s'est distingué dans le paysage économique national et dans son propre secteur, grâce à des valeurs fortes qui ont fait sa particularité et qui appuient son ambition de développement continu. Cette dynamique ne cesse de se perpétuer, pour nous permettre d'offrir des solutions de financement pertinentes et l'année 2022 en est un parfait exemple.

Grâce à la digitalisation avancée de notre circuit de distribution et à la diversification de notre offre de solutions, nous sommes parfaitement préparés pour accompagner le changement constant du mode de consommation et l'évolution actuelle des besoins en mobilité. Sofac s'est démarqué en 2022 par l'acquisition de la start-up Badeel qui vient enrichir son modèle économique avec une nouvelle génération de solutions LLD. Notre performance au titre de l'année 2022 souligne le déploiement réussi de notre stratégie de développement, avec une production en hausse de 6,9% contre 1,3% pour le secteur, permettant ainsi de renforcer notre part de marché. En effet, notre modèle de distribution omnicanal a révélé son plein potentiel durant cette année où nous avons combiné la force de notre empreinte géographique élargie, la fluidité de notre plateforme digitale et l'efficacité de notre centre de relation-client.

Par ailleurs, nous avons capitalisé sur notre savoir-faire en matière de production et de gestion des risques pour accompagner nos partenaires dans le cadre de notre activité de gestion pour compte. Notre double appartenance à deux références nationales du financement nous a permis de donner une forte impulsion à cette activité avec la mise en œuvre de plusieurs niveaux de synergies.

Au-delà de notre rôle de partenaire de vie auprès de nos clients, nous sommes également acteur et responsable du changement dans notre pays. Il s'agit d'un engagement que nous mettons en œuvre au quotidien auprès de nos différentes parties prenantes. La récente enquête menée auprès des équipes a révélé une très forte satisfaction des collaborateurs par rapport à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, témoignant de la solidité de notre culture d'entreprise et de la qualité de l'environnement de travail au sein de Sofac. Une étude de satisfaction client menée par un cabinet d'études a révélé, par ailleurs, un excellent score NPS, positif de 37 points, ce qui nous conforte dans les efforts réalisés au quotidien par nos équipes pour servir au mieux notre clientèle.

Au terme de l'année 2022, Sofac a démontré sa capacité à se renouveler et à explorer de nouveaux horizons de développement, tout en consolidant son positionnement historique. Sa performance opérationnelle et extra-financière et la réussite de sa stratégie de transformation sont autant de facteurs pour relever le défi d'un développement durable et responsable.

« Grâce à la digitalisation avancée de notre circuit de distribution et à la diversification de notre offre de solutions, nous sommes parfaitement préparés pour accompagner le changement constant du mode de consommation et l'évolution actuelle des besoins en mobilité. »



PRÉSENTATION DE
SOFAC

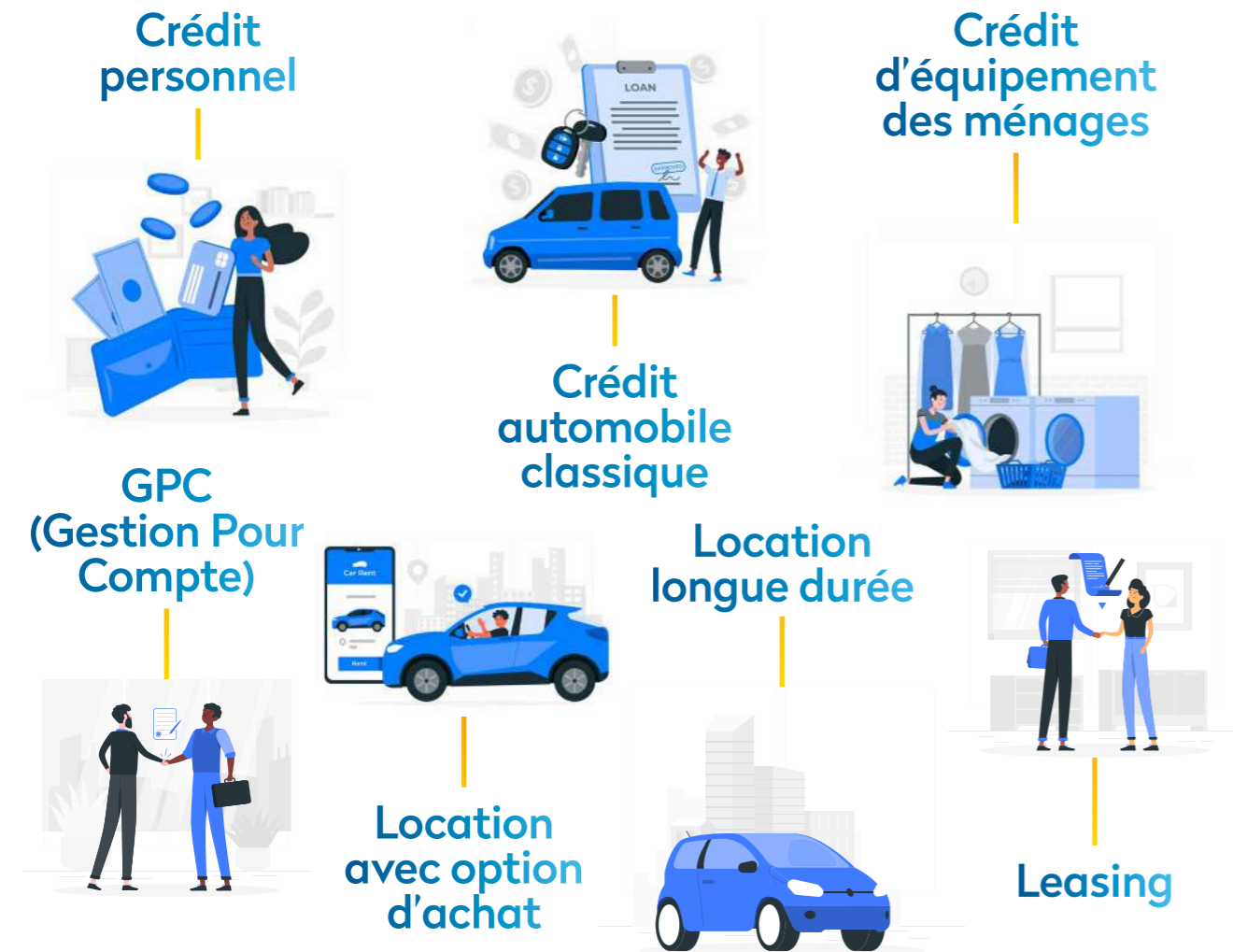
SOFAC EN BREF

Créé en 1947, Sofac avait pour objectif principal le financement et le développement de l'industrie automobile avant d'élargir son activité et devenir un des acteurs majeurs du crédit à la consommation au Maroc. Grâce à ses actionnaires de référence : CIH Bank et Barid Al Maghrib, Sofac bénéficie d'une forte expertise et contribue activement au développement économique, financier et social du pays.

Notre mission

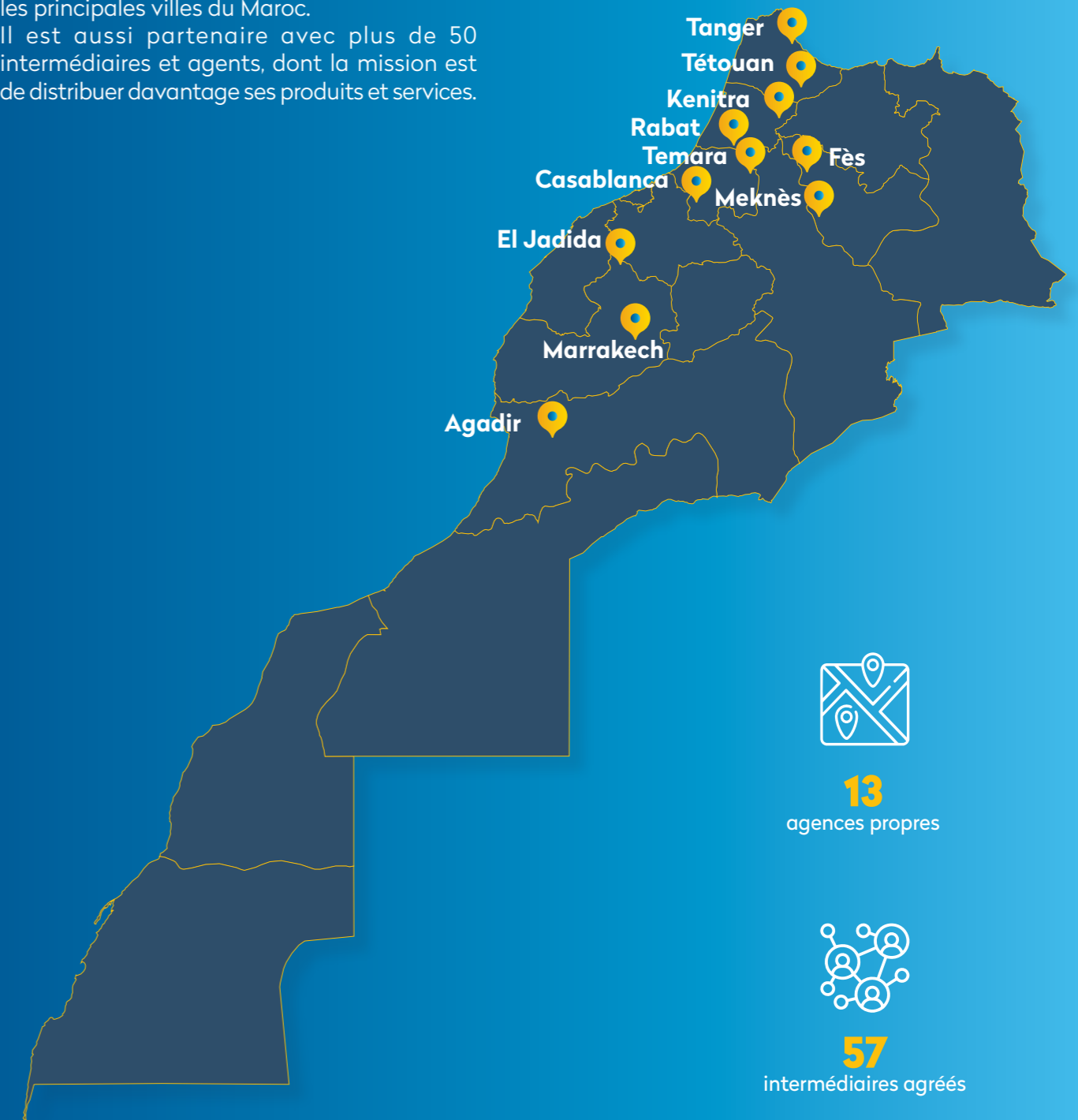
Offrir des solutions de financement adaptées

Une gamme de produits complète et diversifiée



Une large couverture géographique

Afin de mener à bien son activité de distribution des crédits à la consommation, Sofac est doté d'un large réseau de 13 agences propres dans les principales villes du Maroc. Il est aussi partenaire avec plus de 50 intermédiaires et agents, dont la mission est de distribuer davantage ses produits et services.



APPARTENANCE À DEUX GRANDS GROUPES

Sofac capitalise sur son appartenance à deux grands groupes marocains, **CIH Bank (66,3%)** et **Barid Al Maghrib (33,55%)**, afin de diversifier son offre de services et élargir son réseau de distribution.






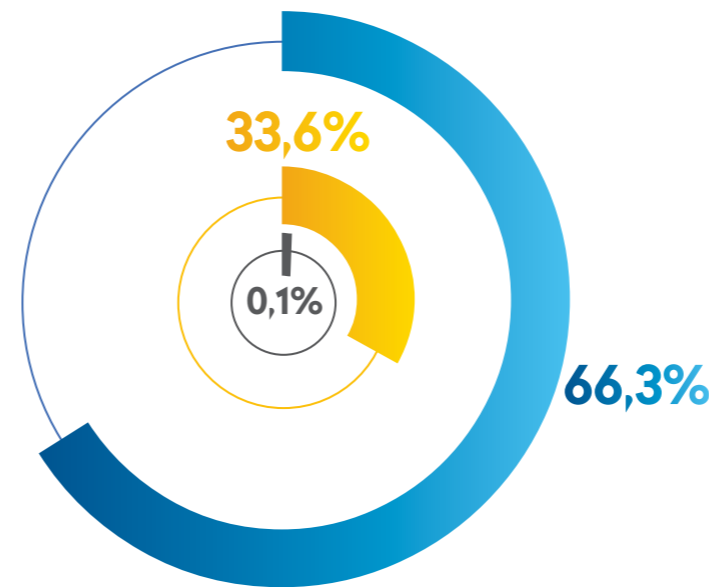
Créée en 1920 en tant que « Caisse de Prêts Immobiliers du Maroc », CIH Bank est devenu un établissement de référence dans le secteur financier marocain. Historiquement partenaire de l'économie marocaine, CIH Bank a diversifié son portefeuille d'activités et propose aujourd'hui une large gamme de services bancaires à l'ensemble de ses clients à travers son réseau qui comporte à date d'aujourd'hui 317 agences au sein du pays.



Créé en 1892 en tant que bureau de poste « La Poste », Barid Al Maghrib a vu le jour en 1998 comme établissement public. Aujourd'hui, il se positionne en tant qu'entreprise multi-métiers dont la stratégie principale est d'adapter son contenu aux exigences de l'environnement dans lequel elle évolue, d'investir dans de nouveaux relais de croissance et d'assurer la pérennité de son modèle économique. Barid Al Maghrib a pu diversifier son offre afin de répondre aux besoins des entreprises et des particuliers en se positionnant dans les domaines du transport, de la logistique, des services financiers et de la poste digitale.



 1920 Date de création	 Réseau 318 agences et 693 GAB	 14 Filiales
--	---	--



■ CIH Bank ■ BARID AL MAGHRIB ■ Divers Actionnaires

 1892 Date de création	 Réseau +2 000 points de contact	 5 Filiales
--	--	---

NOS FILIALES

Sofac détient des participations dans 3 entités. Le cabinet de courtage d'assurance Sofassur, la société de gestion des Fonds de Placement Collectifs en Titrisation Sofac Structured Finance, ainsi que Badeel entité spécialisée dans la location longue durée qu'elle vient d'acquérir à 100% en 2022.

SSF

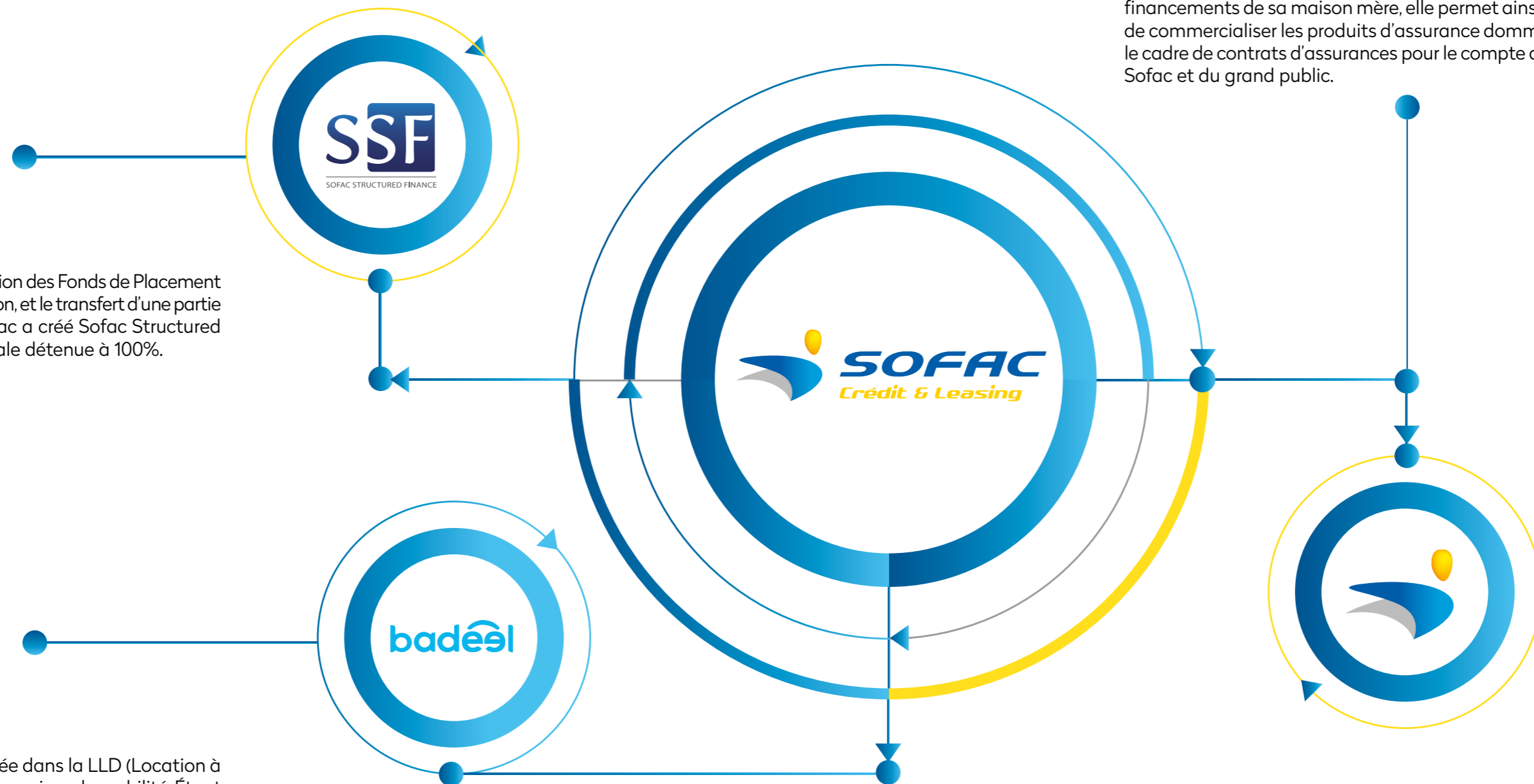
Afin d'assurer la gestion des Fonds de Placement Collectifs en Titrisation, et le transfert d'une partie de son encours, Sofac a créé Sofac Structured Finance en 2019, filiale détenue à 100%.

Badeel

Badeel est spécialisée dans la LLD (Location à Longue Durée) et les services de mobilité. Étant actionnaire de Badeel à hauteur de 15% depuis février 2021, Sofac a pris son contrôle exclusif en finalisant l'acquisition des 85% restant de son capital en 2022.

Sofassur

Cabinet spécialisé dans le courtage d'assurance détenu à 100% par Sofac, Sofassur assure les activités des assurances des produits de financements de sa maison mère, elle permet ainsi à cette dernière de commercialiser les produits d'assurance dommages et vie dans le cadre de contrats d'assurances pour le compte du portefeuille de Sofac et du grand public.



NOS MÉTIERS

Sofac offre une gamme diversifiée de solutions de financement qui entrent dans le cadre des crédits à la consommation, qu'ils soient des prêts affectés et non affectés, en passant par l'activité de Leasing des biens mobiliers et immobiliers jusqu'à la gestion pour compte de tiers.



Prêts affectés

Produits visant le financement de biens, tels que les prêts automobiles, les crédits Leasing et les prêts de financement des équipements ménagers et de matériel informatique.

- **Crédit auto classique**
- **Crédit auto Leasing aux particuliers**
- **Crédit ménager**



Crédit-Bail

Produits de financement à moyen terme en crédit-bail des biens mobiliers (outils informatiques, véhicules ...) et des biens immobiliers destinés aux entreprises.

- **Crédit-bail mobilier**
- **Crédit-bail immobilier**



Prêts non affectés

Solutions de financement caractérisées par leur aspect personnel et l'absence de leur liaison directe au financement de biens, ils sont destinés aux fonctionnaires et aux employés du secteur privé.



Gestion pour compte de Tiers

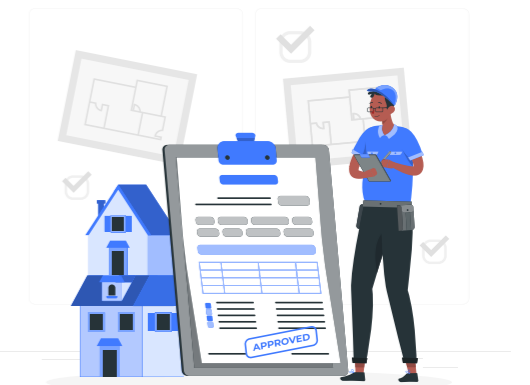
Services de gestion réalisés pour le compte des partenaires de Sofac, tels que CIH Bank, Al Barid Bank et Badeel, et ce à travers leur mise à disposition des ressources Back-office pour la gestion de l'encours ou de la production nette ainsi que la promotion des synergies.



Crédit-bail mobilier

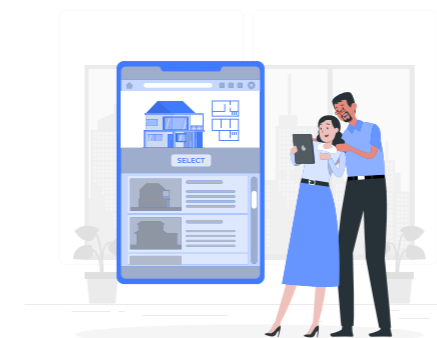
Leasing mobilier : neuf et occasion

Le crédit-bail mobilier fonctionne sur le même principe que la location financière : ce contrat permet à une entreprise de louer du matériel durant une période déterminée. Toutefois, le crédit-bail comprend une option d'achat, qui permet à l'entreprise de devenir propriétaire du bien si elle le souhaite, à un prix déterminé d'avance.



Lease Back

Refinancement des actifs mobiliers et immobiliers. Une cession-bail ou « leaseback » en anglais (diminutif de sale and lease-back) est une transaction financière au cours de laquelle une entité vend un actif et le récupère en location pour une longue durée déterminée. Ainsi, l'entité continue d'exploiter l'actif mais n'en est plus le propriétaire.



Crédit-bail immobilier

Immeubles construits et terrains à construire.

Le crédit-bail immobilier est une location.

Comme pour le crédit-bail mobilier, il nécessite l'achat, par le crédit-bailleur (leaser ou société de leasing), de l'immeuble d'entreprise qui sera ensuite loué à l'entreprise locataire (le crédit-preneur), avec option d'achat en fin de contrat.

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE



Notre vision

Offrir des solutions de financement adaptées aux besoins de nos clients

Nos valeurs

- Performance** : Gestion efficace et rapide des dossiers
- Citoyenneté** : Participation au développement économique et social du pays
- Proximité** : Large présence géographique
- À l'écoute** : Disponibilité à répondre aux besoins et aux préoccupations des clients

Nos impacts et notre contribution au développement durable

- Contribuer à une éducation de qualité via les programmes d'éducation financière et les crédits dédiés à l'enseignement
- Garantir un travail décent et participer au développement de l'économie et de la société
- Favoriser la diversité à travers une meilleure représentativité de la femme au sein de Sofac
- Adopter des mesures pour la lutte contre le changement climatique avec des objectifs à fin 2025

SOFAC AU FIL DES ANNÉES

Une évolution multidimensionnelle

1963

- Changement de dénomination vers Sofac Crédit et passage de son capital sous le contrôle de l'État

1947

- Création de l'établissement sous le nom de Sovac Maroc

2003

- Prise de contrôle de Sofac Crédit par la CDG



- Réalisation d'une augmentation de capital de 100 MDH

2002

- Lancement du produit LOA (leasing pour les particuliers)

1973

- Privatisation de Sofac et introduction en bourse

1994

- Répartition de l'actionariat entre la CDG, la BMCE, la CNIA et la SOMACA

2005

- Augmentation de la participation de la CDG dans le capital de Sofac Crédit

2007

- Adoption d'une nouvelle identité visuelle et une nouvelle raison sociale « Sofac »
- Cession de 35% du capital de Sofac à Barid Al Maghrib par la CDG.

2009

- Partenariat commercial avec Barid Al Maghrib



2008

- Développement des gammes de Sofac à l'occasion du salon de l'automobile
- Partenariat avec le réseau Barid Al Maghrib pour l'augmentation du nombre d'agences déployées

2010

- Partenariat commercial avec CIH Bank pour le financement des prêts personnels



2011

- Acquisition de 45,99% de Sofac par CIH Bank

2012

- Lancement du produit LOA (leasing pour les sociétés)

2013

- Retrait des titres de Sofac de la côte suite à l'Offre Publique d'Achat suivie d'une Offre Publique de Retrait initiée par CIH Bank

2014

- Déploiement de la gestion pour compte du CIH Bank
- Montée en charge de la gestion pour compte de Al Barid Bank



2016

- Réalisation d'une augmentation de capital de 100 MDH

2015

- Signature et mise en œuvre de la convention avec le RCAR



2018

- Refonte du site institutionnel de Sofac et lancement d'une nouvelle plateforme digitale sous la marque Crediz



2019

- Création d'une filiale de gestion des fonds de titrisation «Sofac Structured Finance»



- Lancement de la gestion pour compte de BADEEL



2020

- Déploiement d'un dispositif de gestion de la pandémie COVID-19
- Démarrage de la production Leasing

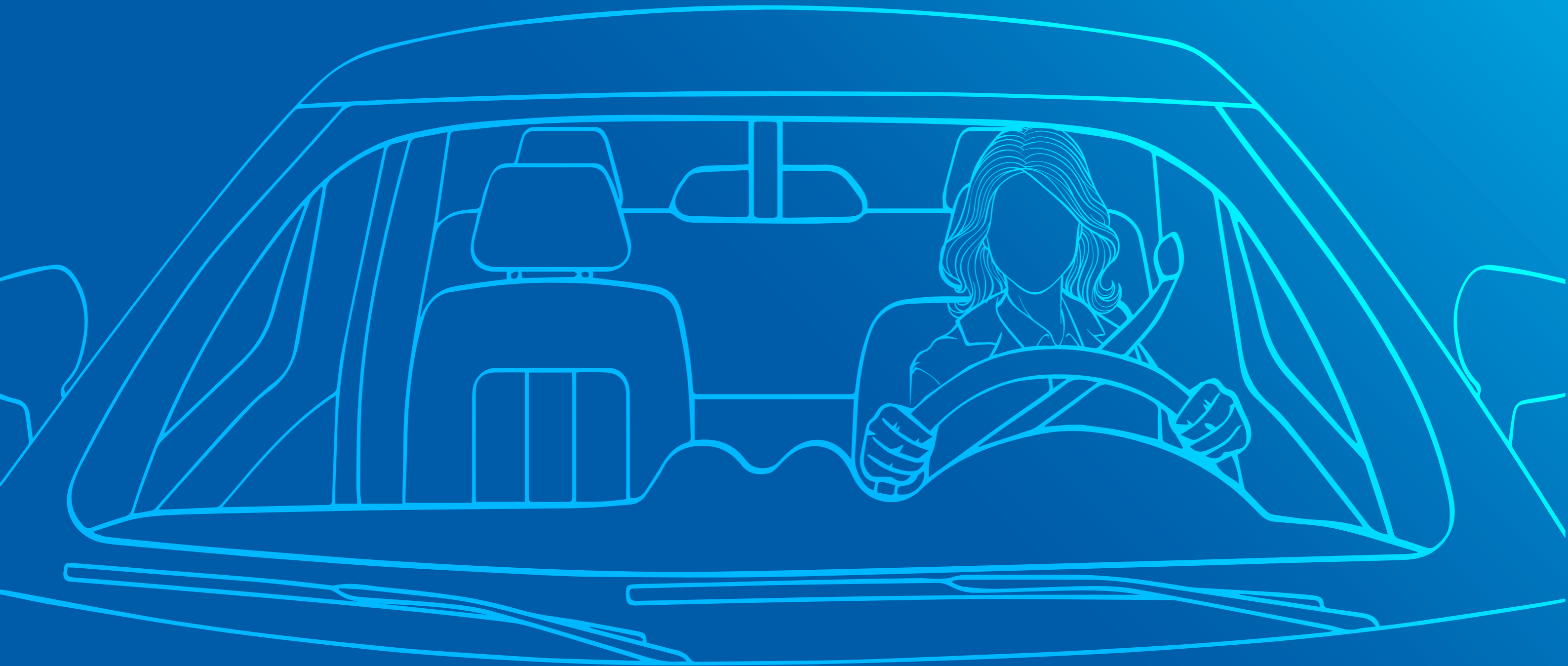
2022

- Acquisition complète de l'entité BADEEL, start-up spécialisée dans la LLD (Location Longue Durée)

2021

- Prise de participation de 15% dans la société BADEEL

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



ACTUALITÉS ET FAITS MARQUANTS

Durant l'année 2022, Sofac a continué son développement en s'orientant vers de nouvelles niches de clientèles afin d'élargir son portefeuille et de continuer à se diversifier. En plus de conserver sa position de leader dans la catégorie automobile ainsi qu'auprès de la clientèle de retraités, Sofac a oeuvré pour améliorer sa part de marché dans les prêts personnels notamment auprès des clients bancaires et des fonctionnaires. L'établissement de financement a également continué son développement sur le marché du leasing et de l'assurance, avec la montée à 100% dans le capital de Badeel et l'enrichissement du catalogue de SOFASSUR par l'arrivée de nouveaux produits.

Une couverture nationale qui s'élargit

2 nouvelles agences sont venues enrichir le maillage territorial de Sofac, portant ainsi le nombre de ses agences à 14, en plus des 50 agents agréés. Cette couverture est également renforcée par l'adoption de la signature électronique et la refonte fonctionnelle de l'ERP qui permettent aujourd'hui une dématérialisation à 100% du processus d'octroi de crédits, ce qui réduit significativement les délais de traitement.



Partenariats stratégiques

Dans le cadre de sa stratégie d'élargissement de l'accès au financement au plus grand nombre, Sofac a signé courant 2022 un partenariat avec la Fondation des Œuvres Sociales de l'Enseignement afin d'offrir des financements sur mesure pour les enseignants adhérents. Un partenariat avec HEM Business & Engineering School a également été signé pour offrir des formules de crédits Sofac aux étudiants actifs et aux parents tuteurs pour le financement des cursus d'études au sein de tout le réseau HEM. Sofac s'est également associé à des événements d'envergure en tant que partenaire, il s'agit notamment du 69^{ème} Congrès Mondial FCEM - Femme Chefs D'Entreprises Mondiales et de la 3^{ème} édition du « Car of the year 2022 » organisé par l'Association des Importateurs de Véhicules au Maroc (AIVAM).



Nouvelle représentante au GAM

Sofac peut désormais faire entendre sa voix auprès du Groupement des Annonceurs du Maroc (GAM), à travers la nomination de Mme Samya Elkyas, Directrice Marketing, Communication et Développement, en tant que Vice-Présidente.

Lancement de nouvelles offres et solutions de financement

Dans le cadre de sa stratégie commerciale de différenciation par rapport aux offres du marché, Sofac a lancé au cours de l'année plusieurs offres de financement.

Une première offre a spécialement été conçue pour les entrepreneurs désireux d'acquérir un véhicule à des conditions avantageuses.

Une autre gamme d'offres a quant à elle été spécialement conçue pour les salariés du secteur bancaire et les professions libérales.

Les pré-retraités ont également bénéficié d'une offre baptisée crédit continuité. Elle est notamment composée d'un système de mensualité évolutif et adaptable, tenant compte des revenus actuels et post retraite.



Une communication digitale très active

En tenant compte des différentes cibles de clients et notamment les plus jeunes, Sofac a entamé son expansion sur les réseaux sociaux et a lancé en 2022 plusieurs campagnes de communication. Cette initiative permet ainsi de répondre à une catégorie sensible à l'accès à l'information à travers le digital et le téléphone mobile.



Acquisition de Badeel

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion et de diversification, Sofac a acquis 100% du capital de Badeel, start-up spécialisée dans la location longue durée et les services de mobilité. Cette montée dans le capital de la start-up, fait suite à une première participation de 15% qui visait à développer les synergies entre les deux entités.

Le partenariat, établi en 2019, entre les deux opérateurs visait à élargir l'accès de la LLD au grand public. Sofac a apporté son expertise en matière de ressources humaines qualifiées et compétentes, l'accès à un réseau d'agences couvrant tout le territoire, ainsi que les infrastructures SI et le système décisionnel. Les prestations couvertes par Sofac pour le compte de Badeel comprenaient l'instruction des dossiers, l'octroi et la contractualisation, ainsi que le prélèvement des loyers et le recouvrement des impayés.

Dans l'optique de renforcer les liens déjà établis et développer de nouvelles synergies, Sofac a pris, en février 2021, une participation de 15% dans le capital de son partenaire. Afin d'intégrer pleinement cette nouvelle activité à son portefeuille de produits, Sofac a acquis la totalité du capital de Badeel en 2022. Badeel, à travers son potentiel, contribuera fortement au plan de développement de Sofac.

2019 Création de Badeel et déploiement du contrat de gestion pour compte

Prise de participation de 15% du capital par Sofac

2021

2022 Acquisition de 100% du capital par Sofac

badeel

Créée en 2019, Badeel est une société de leasing spécialisée dans la location de voiture pour de longues durées. La création de la nouvelle entité s'est faite à une époque où le taux de pénétration de la location longue durée ne dépassait pas les 10%. L'objectif était de proposer des offres claires, inédites et adaptées permettant aux clients de changer de véhicule tous les 15 mois, de disposer d'un service premium généralisé et d'un fleet management sans supplément pour les entreprises, avec à la clé une formule de location et une formule de propriété au terme du contrat.

La digitalisation pour mieux servir les clients

Conscient du rôle primordial du digital dans l'amélioration des services aux clients et la compréhension de leurs besoins, Sofac s'est engagé dans un processus de refonte de ses services digitalisés. Ce processus a abouti en 2018 au lancement d'une nouvelle plateforme digitale sous la marque CREDIZ. Conçue comme une agence en ligne, elle permet une vente directe totalement dématérialisée en plus d'un service après-vente et du conseil personnalisé également dématérialisés. En peu de temps, la nouvelle plateforme est devenue un véritable avantage en matière d'industrialisation, d'innovation et de qualité de service.



Large choix de produits

La plateforme CREDIZ propose aux prospects et clients le même catalogue de produits et services disponible dans les agences physiques de Sofac. Crédit consommation, crédit automobile ou leasing, le prospect ou le client peut réaliser lui-même une simulation réelle du crédit souhaité et instruire sa demande.

Conseil personnalisé

Une fois la demande instruite, les prospects et clients se voient créer automatiquement un compte, qui leur permet de profiter d'un conseil personnalisé. Ils ont aussi accès aux informations push sur les offres et les promotions, et à une assistance en ligne lors du montage et au cours du contrat.



Contractualisation dématérialisée

Pour compléter la demande de crédit, le client est invité à téléverser les pièces justificatives et reçoit un pré-accord automatique. Il peut alors suivre en ligne sa demande et profiter d'un support et du conseil en ligne tout au long.

Suivi de situation en temps réel

Grâce au compte en ligne, les clients ont accès au suivi de leurs contrats en cours, notamment les conditions financières, les tableaux d'amortissement, soldes et impayés, etc. Les clients peuvent également générer en ligne des factures, des mains levées ou encore le règlement des impayés, et soumettre des réclamations.



CROISSANCE SOUTENUE DE L'ACTIVITÉ & RENFORCEMENT DES FONDAMENTAUX

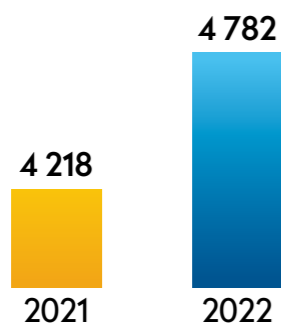
L'année 2022 a connu une dynamique soutenue de l'activité de crédit à la consommation pour Sofac, avec une poursuite de la croissance de la production nette et de l'encours brut. Parallèlement à l'évolution de son activité, Sofac a renforcé son modèle à travers l'acquisition de BADEEL.

Croissance soutenue du rythme de production

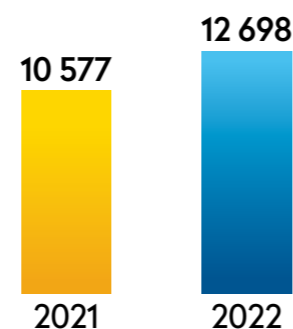
L'année a été marquée par une accélération du rythme d'activité de Sofac avec une hausse constatée de la production nette de 13% à 4 782 MDH. L'encours brut ressort également en progression à 12 698 MDH, soit en croissance de 20% par rapport à 2021. Le taux de sinistralité s'établit à 10,4% à fin 2022, contre 9,3% en 2021.

Cette dynamique commerciale traduit les efforts déployés par Sofac en matière de diversification des produits de financement auprès des particuliers et des ménages, mais aussi le développement de son offre de leasing pour les entreprises.

Production nette en MDH



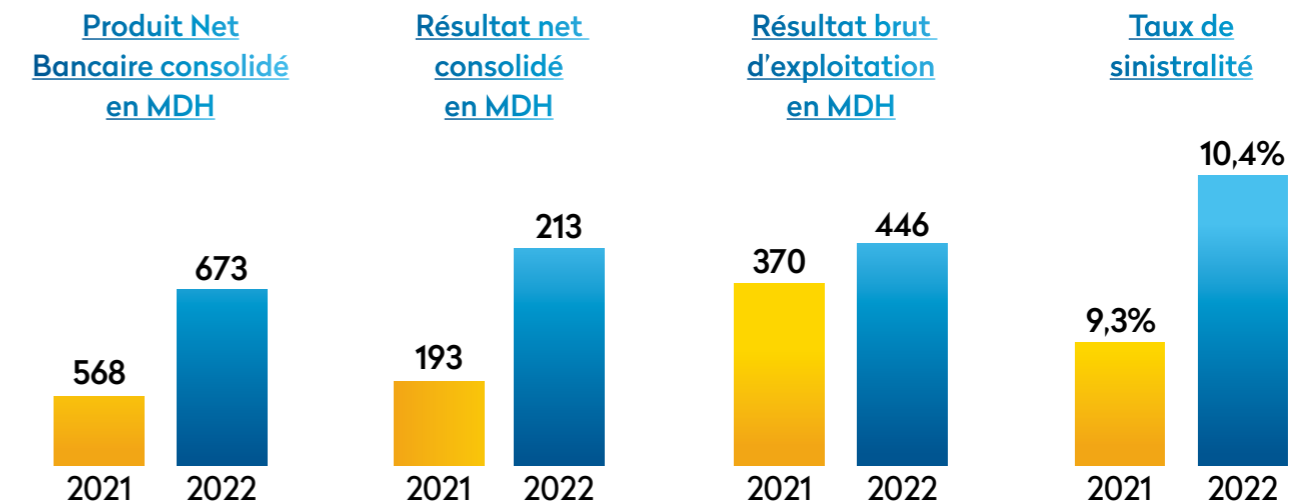
Encours brut en MDH



Performance opérationnelle et financière en progression

Grâce à l'effet combiné de la bonne performance commerciale de Sofac et du pilotage des coûts de financement, le Produit Net Bancaire consolidé s'est établi à 673 MDH, en hausse de 18%. Le Résultat Brut d'Exploitation a également évolué, en passant de 370 MDH à 446 MDH, soit en évolution positive de 21%.

Tout en maintenant ses efforts d'efficacité opérationnelle, Sofac poursuit sa politique rigoureuse en matière de gestion des risques. Cette démarche a contribué à la solide croissance du résultat net consolidé, qui s'établit à 213 MDH, en progression de 10%.



Perspectives d'évolution

Sofac consolide sa position d'acteur clé des services de financement pour les particuliers et les ménages, tout en adoptant une stratégie de diversification qui lui permet de se positionner comme un partenaire de choix pour les institutions et les entreprises en matière de financement par leasing au Maroc.

Avec des fondamentaux solides et une compréhension approfondie des besoins en évolution constante des consommateurs et des entreprises, Sofac dispose de multiples leviers stratégiques pour répondre à ces besoins en matière de services de financement.

Cette évolution renforce le positionnement de Sofac sur le marché des services de financement et offre des opportunités pour une croissance durable et une diversification de son portefeuille de clients.

RAPPORT ESG



Méthodologie et périmètre du rapport ESG

Les informations contenues dans le présent chapitre du Rapport Financier Annuel (RFA) de Sofac regroupent les informations et indicateurs extra-financiers, en réponse aux exigences de la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

Inspiré des lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises, de la charte de la CGEM et des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies, ce rapport rend compte des performances extra-financières sur les volets sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance.

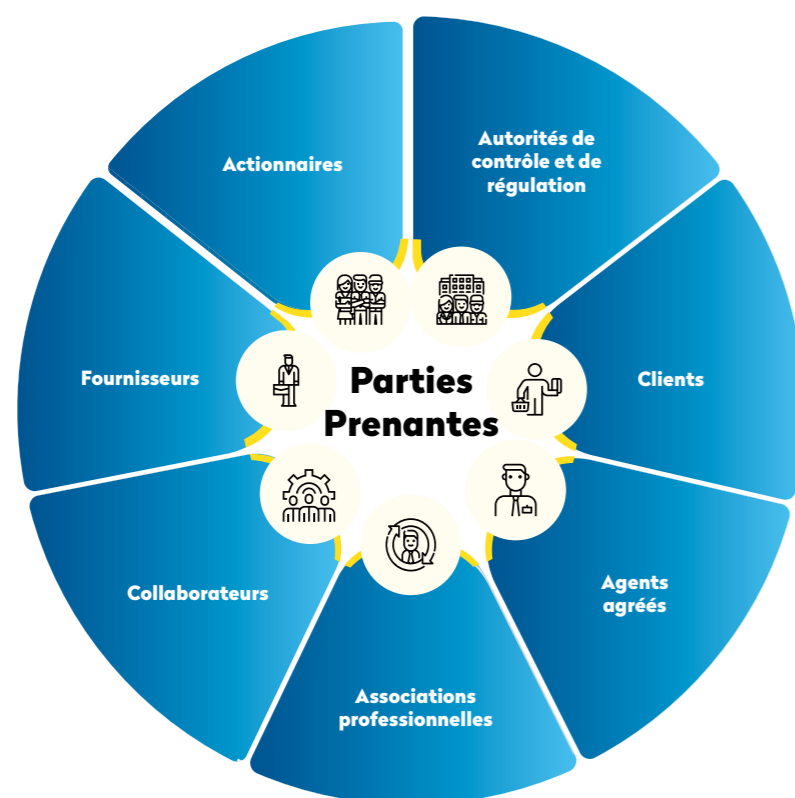
UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DES PARTIES PRENANTES

La responsabilité sociale figure parmi les principales préoccupations de Sofac, qui adopte des politiques et des pratiques prenant en compte les impacts sociaux, environnementaux et sociétaux dans l'exercice de ses activités.

Afin de mieux appréhender les impacts de ses décisions sur l'ensemble de ses parties prenantes, Sofac a lancé dès 2020 un processus d'identification et de dialogue avec ses parties prenantes et a réalisé une analyse de matérialité.

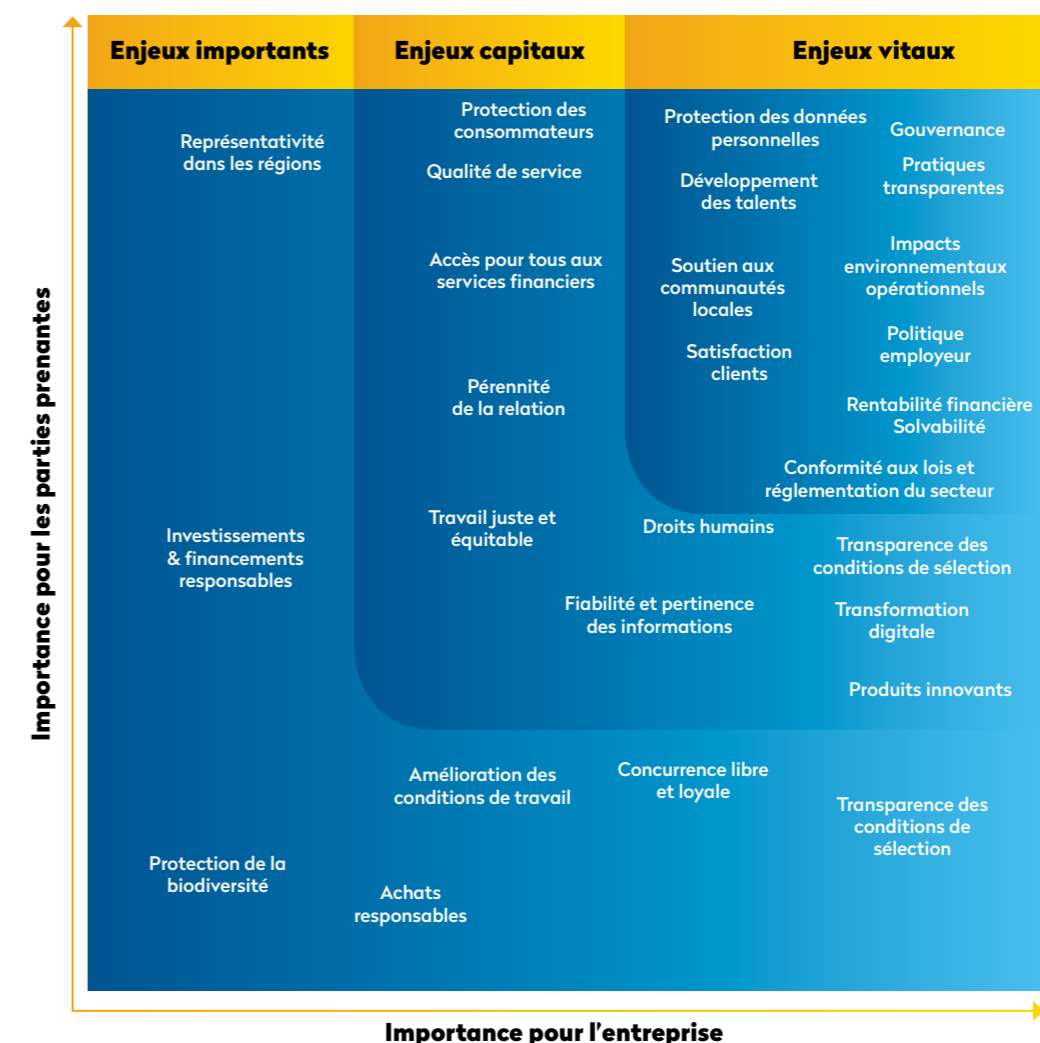
L'analyse de matérialité est destinée à aider l'entreprise à identifier et à hiérarchiser les différentes attentes de ses parties prenantes à travers un dialogue constructif et régulier. Sofac s'est ainsi appuyé sur les relations existantes tout en créant de nouvelles relations, afin de déterminer les préoccupations qui doivent figurer au premier plan dans l'élaboration de

la stratégie et feuille de route en matière de responsabilité sociale. Ce processus devrait permettre de garantir que les enjeux de toutes les parties prenantes concernées - clients, employés, fournisseurs, actionnaires et communautés - soient pris en compte dans les orientations de l'entreprise.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES ENJEUX CAPITALUX À RELEVÉ

Le processus d'analyse a permis de faire ressortir les attentes suivantes des parties prenantes consultées, selon le type de dialogue spécifique à chacune d'entre elles.



Cet exercice a permis à Sofac de mieux orienter sa politique en matière de responsabilité sociale que ce soit sur la gamme de produits commercialisés à travers le lancement d'offres de produits financiers dits responsables tels que des solutions de financement pour des équipements ou véhicules respectueux de l'environnement,

ou encore à travers des politiques de diversité, d'inclusion et d'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des collaborateurs. En matière de protection de l'environnement, Sofac contribue activement à sensibiliser ses collaborateurs et partenaires sur l'importance de la protection de l'environnement.

LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS, UNE PRIORITÉ ABSOLUE CHEZ SOFAC

Composante clé du succès de Sofac, les ressources humaines sont placées au centre de ses préoccupations et leur bien-être est érigé en priorité.

Sofac œuvre ainsi à insuffler une culture de travail où chaque collaborateur dispose du soutien, des outils, ressources et opportunités dont il a besoin pour exercer son activité dans les meilleures conditions. Cet objectif se matérialise par la création d'un environnement sain, où les conditions de travail sont optimales, avec l'organisation régulière de sessions de formation, de prix de reconnaissance, de compétitions sportives et d'activités de team-building, ce qui permet de renforcer la cohésion d'équipe et de favoriser un bon climat de travail.



Œuvrer pour l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

Au-delà des avantages en matière de santé, Sofac a mis en place des mesures en faveur de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. L'entreprise permet aux collaborateurs de travailler à distance selon un mode de fonctionnement qui permet de garantir la continuité de l'activité. Une flexibilité des horaires de travail a également été mise en place pour faciliter le travail des collaborateurs et les aider à mieux concilier les contraintes personnelles et celles des transports. D'ailleurs, compte tenu du nombre important de collaborateurs au sein de Sofac usagers du train sur l'axe Kénitra-Casablanca, l'entreprise prend à sa charge l'abonnement ONCF, ce qui s'inscrit en droite ligne avec sa volonté de promouvoir au sein de son effectif la mobilité durable, et contribuer indirectement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La société met aussi à disposition de ses collaborateurs des logements d'estivage avec un système de scoring qui privilégie les familles. Ainsi chaque année, ce sont plus de 80 familles qui en bénéficient pour partir en vacances.

Œuvrer pour la préservation du capital santé de ses forces vives

Sofac continue de sensibiliser ses collaborateurs sur la Covid-19 et prend en charge les tests de dépistage réalisés par les collaborateurs en cas de suspicion de contamination. Sur le volet préventif, la société organise chaque année une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour les collaborateurs qui souhaitent se faire vacciner. Afin de garantir à ses collaborateurs un accès aux soins de qualité, Sofac a adhéré à la CMIM (Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine), qui présente des avantages supplémentaires en matière de couverture médicale et permet à ses collaborateurs d'être également couverts à travers la souscription à une assurance santé à l'international.



Des collaborateurs satisfaits

L'engagement de Sofac en faveur de la satisfaction des employés a eu des résultats bénéfiques pour l'entreprise, l'investissement se traduisant par une meilleure rétention des talents et une plus grande satisfaction au travail. Une récente enquête menée auprès des collaborateurs a révélé un taux de satisfaction des collaborateurs qui dépasse les 90%. Selon les résultats de cette enquête, les collaborateurs se sentent appréciés, soutenus et valorisés et évoluent dans une atmosphère de travail saine, qui permet le maintien d'un niveau de satisfaction élevé et une motivation soutenue. L'enquête a également révélé une très forte satisfaction des collaborateurs par rapport à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.



La formation au service du développement des collaborateurs

Sofac accompagne ses collaborateurs dans leur évolution de carrière, notamment à travers des cycles de formation adaptés aux besoins de chacun. Ces formations permettent d'améliorer les qualifications des collaborateurs sur un ensemble de compétences liées directement ou indirectement à leur métier.

À travers les différents cycles de formation, Sofac permet à ses collaborateurs de continuer à bénéficier des connaissances nécessaires pour exercer leur activité dans un secteur en évolution rapide. La formation fait partie intégrante des engagements de Sofac qui veille à faire progresser l'ensemble de ses collaborateurs dans leur parcours professionnel.

Test d'évacuation Agence Roches noires

Dans le cadre de son plan de continuité de l'activité, un test d'évacuation a eu lieu au niveau de l'agence Roches Noires en date du 23 mai 2022, et ce, afin de faire face à tout éventuel incendie pouvant survenir et de sensibiliser les ressources de l'agence et leur présenter leurs rôles et la conduite à tenir pour évacuer les lieux en toute sécurité.



Championnat national du football d'entreprises

Sofac a accueilli, au profit de ses collaborateurs, le championnat du football organisé par 2BROTHERS. Au cours de ce championnat, l'équipe Sofac a disputé 5 matchs marqués par la combativité, la solidarité et l'esprit d'équipe.

Diversité et parité

Sofac est attaché à promouvoir la diversité et la parité au sein de ses effectifs. Cette politique se traduit par la mise en place des dispositions nécessaires pour pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite. Des aménagements ont ainsi été réalisés au niveau du siège et des agences en les équipant de rampes d'accès. Sofac œuvre également à ce que ses équipes soient diversifiées en termes de genre et se fixe un objectif de parité à 50%. Actuellement, elle compte 23% de femmes dans le Directoire, 10% dans le Conseil de Surveillance et 43% de femmes au sein de toute la structure.



INDICATEURS SOCIAUX

RÉPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX ET DIVERSITÉ

	2020	2021	2022
FEMMES	157	159	164
HOMMES	201	204	221
EFFECTIF TOTAL	358	363	385

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS ET DIVERSITÉ

	2020	2021	2022
FEMMES	154	151	156
HOMMES	191	196	210
EFFECTIF TOTAL	345	347	366

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU DE RESPONSABILITÉ ET DIVERSITÉ

	2020	2021	2022	
FEMMES	FEMMES CADRES	53	60	69
	FEMMES NON CADRES	104	99	95
	TOTAL FEMMES	157	159	164
HOMMES	HOMMES CADRES	81	85	95
	HOMMES NON CADRES	120	119	126
	TOTAL HOMMES	201	204	221
	EFFECTIF TOTAL	358	363	385

RÉPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR ANCIENNETÉ

ANCIENNETÉ	2020	2021	2022
MOINS DE 2 ANS	60	51	83
ENTRE 2 ET 5 ANS	88	91	63
ENTRE 5 ET 10 ANS	128	117	107
ENTRE 10 ET 12 ANS	28	48	61
ENTRE 12 ET 20 ANS	43	40	56
ENTRE 20 ET 25 ANS	2	7	7
PLUS DE 25 ANS	9	9	8
Total	358	363	385

LES MOUVEMENTS : EMBAUCHES ET DÉPARTS

	2020	2021	2022
RECRUTEMENTS	31	46	68
DÉMISSIONS	7	32	25
LICENCIEMENTS	0	0	0

FORMATION GLOBALE

	2020	2021	2022
NB DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION EN % DE L'EFFECTIF GLOBAL	39%	18%	45%
BUDGET FORMATION EN % DE LA MASSE SALARIALE	0,38%	0,40%	0,35%
NB DE JOURS DE FORMATION / SALARIÉ	506	543	426

RÉPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL

	2020	2021	2022
CDD	0	3	1
CDI	345	347	366
ANAPEC	13	13	18
EFFECTIF TOTAL	358	363	385

DIALOGUE SOCIAL

	2020	2021	2022
JOURS DE GRÈVE	0	0	0
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	0	7	7
NB DE LITIGES SOCIAUX	1	0	0

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

	2020	2021	2022
NB D'ACCIDENTS DE TRAVAIL	5	9	5
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS	6%	10%	6%
TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS	1%	1%	1%
ACTIONS DE FORMATION EN SÉCURITÉ EN FAVEUR DES SALARIÉS	1	0	0

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2020	2021	2022
DIRECTION ADMINISTRATION ET BACK OFFICE	18	17	18
DIRECTION AUDIT ET INSPECTION	4	4	5
DIRECTION COMMERCIALE	160	162	173
DIRECTION FINANCES ET RESSOURCES	26	25	23
DIRECTION GÉNÉRALE	5	5	3
DIRECTION JURIDIQUE, CONFORMITÉ & SECRETARIAT GÉNÉRAL	3	4	4
DIRECTION MARKETING ET DÉVELOPPEMENT	7	7	10
DIRECTION ORGANISATION AMOA ET QUALITÉ	5	7	7
DIRECTION RECOUVREMENT	96	95	102
DIRECTION RISQUES CONTRÔLE PERMANENT	9	11	13
DIRECTION SYSTÈME D'INFORMATION	19	20	20
SOFASSUR	3	3	3
SSF	3	3	4
TOTAL EFFECTIF	358	363	385

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE VOLONTARISTE

Par son activité et grâce à la digitalisation de ses services et ses process internes, l'impact direct de Sofac sur l'environnement reste très limité. Il est essentiellement lié à la consommation d'énergie, d'eau et de papier, à la gestion des déchets et aux voyages d'affaires. Afin de réduire son impact, Sofac s'est doté d'une politique environnementale volontariste qui vise à sensibiliser au quotidien ses collaborateurs et adopte le 0 papier. L'objectif pour Sofac est de se positionner comme une entreprise responsable, engagée dans la protection de l'environnement et le développement durable. Sofac a également mis en place une politique de financement vert avec des offres de produits spécifiques.



UNE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN RÉDUCTION CONTINUE

Afin de réduire sa consommation en énergie, Sofac a mis en place plusieurs mesures parmi lesquelles la généralisation de l'éclairage à basse consommation et la mise en place d'un système VRV (Volume de Réfrigérant Variable) qui permet d'optimiser le chauffage et le rafraîchissement zone par zone, en ajustant en continu le volume réfrigérant en fonction des besoins exacts.

De même, l'arrêt de l'éclairage et de la climatisation a été automatisé afin d'éviter les déperditions d'énergie.

Sur le volet de la consommation électrique des ordinateurs, un système de veille prolongée en dehors des heures de travail a été mis en place et l'infrastructure système a été

consolidée en une plateforme virtuelle afin de réduire considérablement la consommation énergétique liée à l'hébergement des serveurs. Sofac applique aussi une politique responsable en matière d'achats d'ordinateurs et de serveurs en privilégiant des équipements à basse consommation électrique.

Réduction des déplacements professionnels

Afin de réduire les déplacements des collaborateurs dans le cadre de réunions internes ou de cycles de formations, Sofac a opté pour des systèmes de visioconférences. Ils permettent aux équipes de communiquer et de collaborer en temps réel, sans avoir besoin de se déplacer physiquement. Les formations en e-learning permettent aux collaborateurs de perfectionner leur savoir-faire et d'améliorer leurs compétences à travers des plateformes en ligne pour accéder aux ressources pédagogiques.

Au-delà de la flexibilité que procure ce système pour les collaborateurs, ce dispositif permet de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre qui auraient pu être engendrées par les déplacements pour rejoindre les lieux de formation.

Sensibilisation des collaborateurs, des clients et des partenaires

Sofac se distingue par son engagement en faveur de l'environnement en sensibilisant l'ensemble de ses collaborateurs et en les mobilisant autour d'actions récurrentes au profit des communautés, tels que des opérations de nettoyage de plages. Par ailleurs, afin de démontrer son engagement auprès de ses interlocuteurs, l'ensemble des collaborateurs incorporent à leur signature de mail la mention : « *Sofac s'engage pour la protection de l'environnement. N'imprimez ce document que si c'est nécessaire* ». Une initiative qui encourage une utilisation plus responsable des ressources, en évitant l'impression inutile de documents.

GESTION DES DÉCHETS

Pour garantir une gestion responsable de ses déchets électroniques et cartouches d'impression, Sofac fait appel à des organismes spécialisés pour leur traitement, assurant ainsi leur recyclage et leur traçabilité.



En outre, les bâtiments centraux sont équipés de poubelles de tri pour une gestion optimale des déchets.

De même, pour réduire la consommation de papier, Sofac a remplacé les imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées. Les paramètres des imprimantes sont par défaut en recto/verso, 2 slides par page et en noir et blanc pour favoriser les économies d'énergie et de toners. La numérisation de nombreux

documents internes tels que les bulletins de paie ou les supports de communication interne permet également de limiter la consommation de papier et de faciliter leur gestion. Quant aux archives, elles sont valorisées selon une politique de valorisation des déchets mise en place par l'entreprise.

Financement Vert

L'engagement de Sofac pour les questions de l'environnement se matérialise par le lancement de produits dédiés au financement de produits dit verts, tels que les voitures hybrides dont la consommation en hydrocarbures est réduite ou encore le financement des équipements en panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité. Ces offres de financement permettent ainsi d'encourager le client final à réduire son impact sur l'environnement, à travers des achats responsables.



Indicateurs Environnementaux

2022

Consommation d'électricité en Mwh

964

Consommation d'eau en m³

2 192





SOFAC ET SES COLLABORATEURS AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Joignant l'utile à l'agréable, Sofac mobilise régulièrement ses équipes dans les actions qu'elle entreprend au profit des communautés, qu'elles soient urbaines ou rurales. Des activités qui permettent à la fois de consolider l'esprit collaboratif des salariés, d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de préserver l'environnement. Ces activités ont un impact direct sur les personnes qui en bénéficient, et leurs communautés.

4^{ème} édition de l'Éco-Trail de SOFAC

En 2022, Sofac a organisé la 4^{ème} édition de ses trails : Trail Sofac d'Amezmiz et l'Éco-Trail Sofac Run & Bike Lalla Takerkoust, tenus en partenariat avec l'Association Trail Maroc. Ces deux manifestations sportives qui connaissent la participation de plusieurs centaines de sportifs professionnels et amateurs sont également l'occasion de réalisation d'actions solidaires. En effet, en marge du Trail d'Amizmiz, Sofac a distribué, avec l'association, des fournitures scolaires et construit une clôture de 80 mètres pour la protection des enfants dans leur école de Tegenziwin. Quant à l'Éco-Trail, Sofac en collaboration avec l'association, a organisé une action de collecte de déchets de plus de 5 tonnes permettant de promouvoir une activité en pleine nature, respectueuse de son environnement, sa biodiversité et son écosystème. Cette édition a également été l'occasion pour 250 enfants, dont 200 des douars de la région, de participer à une course de 3 km pour les initier et les sensibiliser à la protection de l'environnement.



Opération Clean & Play Day en collaboration avec l'association Bahri

Dans le cadre de la campagne Clean & Play Day lancée par l'association Bahri qui milite depuis une vingtaine d'années contre la dégradation des plages casablancaises, Sofac a mobilisé ses collaborateurs et leurs enfants pour une action de nettoyage de plage. Grâce à cette action, 489 kg de déchets ont été collectés à la plage «Madame Chaoual». La journée a également connu des activités pour sensibiliser à la protection du littoral et de l'environnement, ainsi que des activités sportives et artistiques.



Couffins Ramadan

Comme chaque mois de Ramadan, le COS Sofac a procédé à la distribution de couffins pour alléger le poids des dépenses du mois sacré, et ce pour subvenir aux besoins de première nécessité au profit de plus de cinquante agents de sécurité et de nettoyage.



Organisation d'une action don de sang

En octobre 2022, Sofac a organisé une journée de don de sang au niveau du siège, en accueillant le Centre Régional de Transfusion Sanguine. Une action, à travers laquelle les collaborateurs de Sofac ont exprimé leur engagement solidaire, dans une période de pénurie de sang au niveau national.



Sofac sponsorise l'athlète Aziz Yachou

Pour la deuxième année consécutive, à l'occasion du Marathon des Sables, Sofac sponsorise l'athlète Aziz Yachou, qui est arrivé troisième à sa deuxième participation à cette compétition. À travers le soutien apporté au Marathon des Sables, Sofac veut partager les valeurs qu'elle a toujours véhiculées, à savoir la performance, la passion, l'humilité et le dépassement de soi. En 2023, Sofac entend sponsoriser 3 coureurs pour le Marathon des Sables.

L'ÉTHIQUE DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES

Sofac a mis en place des politiques et des chartes afin de garantir une équité et une transparence totales dans l'exercice de ses activités. Grâce à cette démarche, la société est moins exposée au risque extra-financier en lien avec la gouvernance, notamment la déontologie et l'éthique, la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et enfin les données personnelles. S'agissant des autres risques extra-financiers, la société est moins exposée aux risques environnementaux, grâce à la nature de son activité, peu consommatrice en ressources et peu polluante, au même titre que les risques sociaux puisque Sofac adopte d'ores et déjà des politiques en faveur de ses collaborateurs. Sofac dispose aussi d'une procédure d'achat responsable et s'est fait certifier ISO 9001.



Déontologie et éthique

Sofac dispose d'un code de déontologie et d'éthique qui édicte les règles de bonne conduite, d'intégrité, de responsabilité et de transparence dans les affaires auxquelles sont soumis l'ensemble des collaborateurs, employés et dirigeants, y compris au niveau des filiales. L'objectif du code est aussi d'aider à protéger l'entreprise contre les risques juridiques, financiers et de réputation, associés à un comportement inapproprié ou contraire à l'éthique.

Blanchiment d'argent et financement du terrorisme

L'activité de Sofac peut l'exposer au risque du blanchiment d'argent et financement du terrorisme. Pour s'en prémunir, la société a mis en place un dispositif de vigilance et de veille interne intégré au dispositif global de gestion des risques. Il s'agit plus concrètement d'outils de détection, tels que des logiciels de surveillance des transactions, pour identifier les modèles de transactions suspects et les comportements à haut risque. Les collaborateurs sont également encouragés à signaler toute activité suspecte à leur responsable de conformité.

Corruption

Assoir une démarche irréprochable dans la pratique des affaires passe aussi par la lutte contre la corruption qui pourrait influencer les décisions des collaborateurs. Dans cette optique, Sofac déploie une « Charte Cadeaux » qui interdit aux collaborateurs d'offrir ou d'accepter des cadeaux, des récompenses, des avantages qui créent ou semblent créer une obligation, ou exercent une influence indue sur une décision d'affaires.

Procédure d'achat responsable

Dans l'esprit du respect de l'éthique, Sofac adopte une procédure d'achat responsable qui détermine un seuil au-dessus duquel il est primordial de recourir à un appel d'offres avec la consultation d'au moins trois fournisseurs. Cette procédure concerne les systèmes d'information, l'aménagement, le matériel bureautique ainsi que le marketing.

Afin de préserver la solvabilité de ses fournisseurs et de ne pas étriquer leur trésorerie, Sofac veille à réduire de plus en plus ses délais de paiement.

Données personnelles

Les données personnelles objets d'altération, de destruction, de perte, de pillage ou de divulgation, constituent une mine d'or à protéger. Conscient de l'enjeu qu'elles représentent, Sofac s'est doté des dispositifs nécessaires de vigilance pour assurer leur protection. Grâce à la conformité de ses dispositifs à la loi n°09-08, Sofac détient les autorisations de traitement des données à caractère personnel de la part de la CNDP.



Certifications

Sofac est engagé dans la mise en place d'un Système de Management Qualité en conformité avec la norme ISO 9001 V 2015. En parallèle, une étude de satisfaction client a été menée sur le plan qualitatif, quantitatif et comprend aussi une composante client mystère.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Sofac est une société anonyme, à Conseil d'Administration. En application des meilleures pratiques en matière de gouvernance, Sofac a fait le choix de dissocier la Présidence du Conseil d'Administration de la Direction Générale.

En 2022, les 10 membres du Conseil d'Administration ont continué à déterminer les orientations stratégiques de l'activité de la société et veiller à leur mise en œuvre. Ils ont également renouvelé leur confiance dans la Direction Générale qui assure la gestion courante de Sofac en prenant toutes les décisions nécessaires à la réalisation des objectifs opérationnels et financiers.

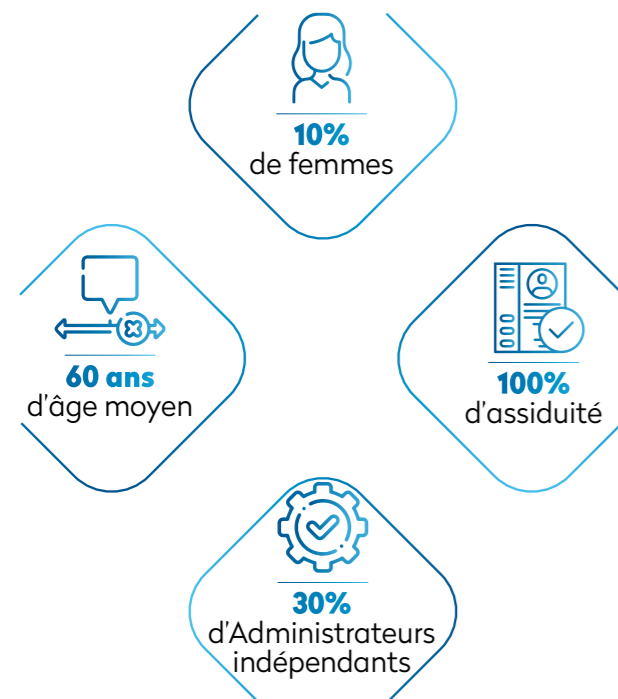
Au cours de l'année 2022, le conseil s'est réuni 6 fois, dont deux réunions dédiées à la stratégie selon le calendrier suivant :

1^{ère} réunion : 14 Février / 2^{ème} réunion : 16 Mai & 20 Mai / 3^{ème} réunion : 25 Juillet / 4^{ème} réunion : 14 novembre

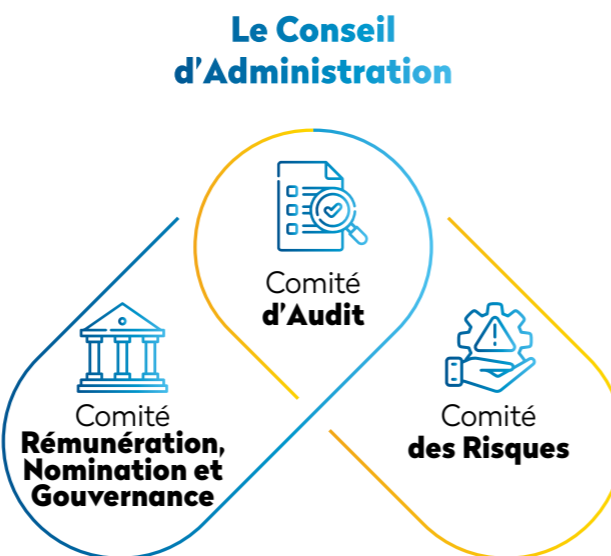
Réunion dédiée à la stratégie

1^{ère} réunion : 13 Juin / 2^{ème} réunion : 05 Décembre

Le Conseil d'Administration en quelques chiffres



Le Conseil d'Administration s'appuie sur trois comités ...

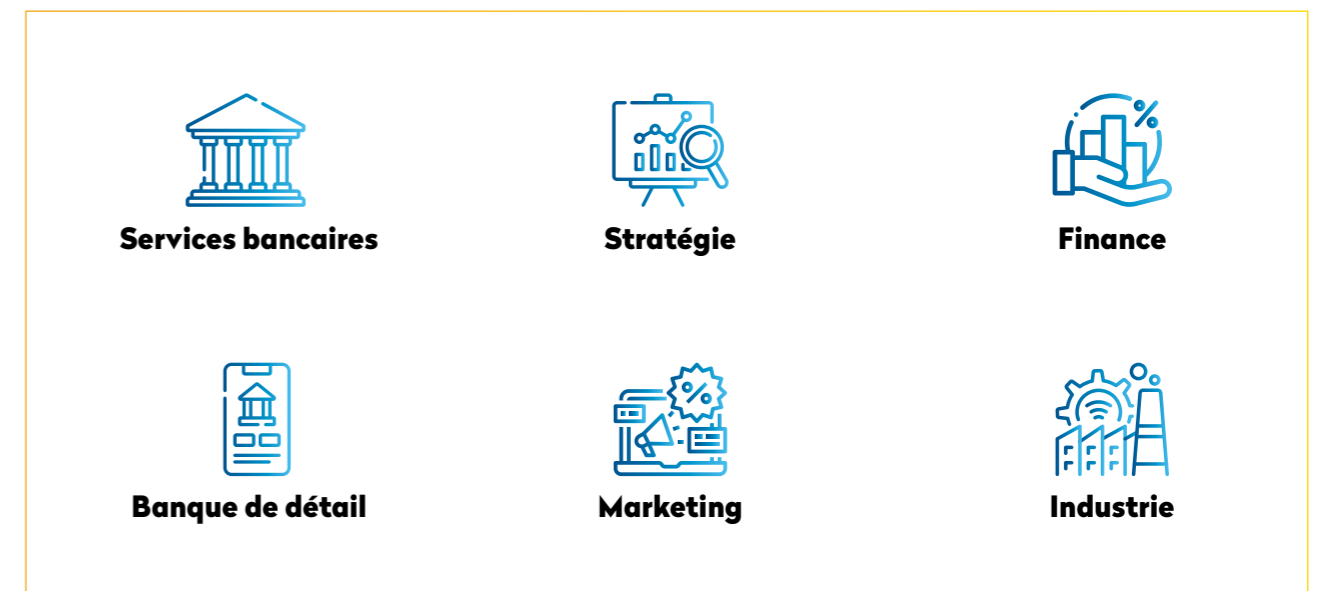


... et se compose de 10 administrateurs



Des expertises métiers au service de l'excellence

Les membres du Conseil d'Administration ont des compétences diverses et complémentaires. Leur expertise est souvent mise en avant lors des réunions du Conseil et des comités spécifiques.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Lotfi SEKKAT

Président du Conseil d'Administration

Date de nomination
29/03/2021

Échéance du mandat
31/12/2026

M. Lotfi SEKKAT est le Président Directeur Général de CIH Bank. Il était auparavant Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources. Avant de rejoindre CIH Bank, M. Sekkat a exercé plusieurs responsabilités au sein du Crédit du Maroc où il a occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation, Directeur Central de l'Industrialisation et Secrétaire Général de l'Exploitation.

M. SEKKAT est ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

Autres mandats

CIH Bank, Maroc Leasing, Umnia Bank, Lana Cash, Atlanta et CGEM.

M. Younes ZOUBIR

Représentant de CIH Bank

Date de nomination
28/03/2022

Échéance du mandat
31/12/2027

M. Younes ZOUBIR est le Directeur Général Adjoint de CIH Bank, en charge des finances, moyens et traitement. Avant de rejoindre CIH Bank en 2011 en tant que Directeur du Pôle Finances, M. ZOUBIR a été Directeur Administratif et Financier et membre du comité exécutif de Wafasalaf. M. Zoubir a démarré sa carrière professionnelle en tant qu'Inspecteur au sein de la Société Générale Marocaine des Banques puis au sein de Wafasalaf en tant qu'auditeur Senior puis responsable de l'Audit Interne.

M. Younes ZOUBIR est diplômé d'un troisième cycle en Sciences Économiques, Option Finances, de l'Université Hassan II à Casablanca.

Autres mandats

Le Tivoli, Ghosn Ennakhil, les Hotels Mahd Salam Two, Umnia Bank, Lana Cash, Maroc Leasing, Badeel.

M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI

Représentant de BARID AL MAGHRIB

Date de nomination
AGO DU 28/03/2022

Échéance du mandat
31/12/2027

M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI est le Directeur Général de Poste Maroc et Président du Conseil de Surveillance d'Al Barid Bank. Il était auparavant Directeur Général, puis Président du Directoire de Wafasalaf

M. BENDJELLOUN TOUIMI a démarré sa carrière en tant qu'enseignant dans plusieurs universités parisiennes, avant de rejoindre en 1990 Wafabank (actuellement Attijariwafa bank) en tant que Directeur Général Adjoint, responsable du Pôle Services financiers spécialisés (SFS), une Business Unit regroupant 6 filiales parabancaires, dont Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafabail. En 1999, il est promu Secrétaire Général, membre du Comité de Direction de la Banque.

M. Ahmed Amin BENDJELLOUN TOUIMI est titulaire d'un doctorat en statistiques de l'Université Pierre-et-Marie-Curie.

Autres mandats

Al Barid Bank, Barid Media, SDTM, EMS Chronopost International Maroc, Barid Cash.

M. Khalid BENALLA

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
28/03/2022

Échéance du mandat
31/12/2027

M. Khalid BENALLA est le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels de CIH Bank. Il était auparavant Directeur du Réseau Nord de Crédit Du Maroc, banque auprès de laquelle il a exercé plusieurs responsabilités en tant que Directeur de Marché pour développer le maillage du Réseau et les encours clients et Directeur Régional.

M. BENALLA est diplômé en finances de l'ISCAE de Casablanca.

Autres mandats

Umnia Bank, Lana Cash

M. Brahim ZEKHNINI

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
29/03/2021

Échéance du mandat
31/12/2026

M. Brahim ZEKHNINI est le Directeur Général Adjoint Engagements, Gestion des Risques et Recouvrement de CIH Bank. M. ZEKHNINI avait précédemment le poste de Directeur du Pôle Audit et Inspection Générale au sein de la même banque.

Avant d'intégrer CIH Bank, M. ZEKHNINI était Directeur Général de l'organisme de microcrédit Al Baraka. Il était auparavant membre du comité exécutif en charge de la DSI Groupe et membre du comité Exécutif en charge du développement et du support du réseau de proximité de Crédit Du Maroc.

M. ZEKHNINI est ingénieur diplômé de l'École Nationale des Sciences Appliquées de Lyon.

Autres mandats

SSF

M. Youssef BELHADJ

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
29/03/2021

Échéance du mandat
31/12/2026

M. Youssef BELHADJ est Membre du Directoire d'Al Barid Bank. Il a exercé plusieurs responsabilités au sein d'AL BARID BANK en tant que Directeur Réseau, puis Directeur du Pôle ressources en charge du capital humain, organisation et AMOA, qualité Support et coordination. Avant de rejoindre Al Barid Bank, M. BELHADJ a exercé plusieurs fonctions au sein de Wafasalaf, et de BMCE BANK.

M. BELHADJ est titulaire d'un Master en Marketing stratégique de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Toulouse 1.

Autres mandats

Al Barid Bank, Barid Cash.

M. M'Hamed EL MOUSSAOUI

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
27/03/2017

Échéance du mandat
31/12/2022

M. M'hamed EL MOUSSAOUI est Directeur Général Adjoint et membre du Directoire en charge des activités Support et Activités de marché d'Al Barid Bank. Il était auparavant membre du Directoire en charge de l'activité Support, puis Directeur Général Adjoint et membre du Directoire en charge de l'activité Commerciale. Avant de rejoindre Al Barid Bank, M. EL MOUSSAOUI a piloté au sein de Poste Maroc, plusieurs projets relatifs à la création de la filiale bancaire Al Barid Bank. Il a démarré sa carrière professionnelle auprès d'Attijari Wafabank et de Crédit du Maroc.

M. EL MOUSSAOUI est Ingénieur diplômé de l'École Hassania.

Autres mandats

Al Barid Bank, JAIDA, Barid Cash.

Mme Samia BOUCHAREB

Administrateur indépendant

Date de nomination
26/03/2018

Échéance du mandat
31/12/2022

Mme Samia BOUCHAREB est General Manager et Fondatrice du cabinet de conseil stratégique et marketing In&Up. Elle dispose d'une expérience de plus de 25 ans en matière de pilotage stratégique. Elle a occupé des postes à haute responsabilité au sein des multinationales Johnson & Johnson, Procter & Gamble et Coca-Cola. Elle a été notamment Directrice Générale de Coca Cola Maroc et Afrique Equatoriale, puis Directrice de la stratégie pour la Business Unit North et West Africa.

Mme Samia BOUCHAREB est titulaire d'un MBA de l'Université de ROCHESTER.

Autres mandats

In&Up, Coca-Cola Corporation.

M. Jamal LEMRIDI

Administrateur indépendant

Date de nomination
25/03/2019

Échéance du mandat
31/12/2024

M. Jamal LEMRIDI est Administrateur au sein de CIH Bank. Il était auparavant Directeur Général de Crédit du Maroc, banque au sein de laquelle il a effectué toute sa carrière professionnelle avant de rejoindre CIH Bank. Il est également membre du Conseil d'affaires Maroc-Saoudien au sein de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

M. LEMRIDI est diplômé de l'École Centrale de Paris et de l'ENSAE Paris..

Autres mandats

Société Financière et Immobilière Marocaine, CMI, J.L. Conseils et Services.

M. Larbi BELARBI

Administrateur indépendant

Date de nomination
26/03/2018

Échéance du mandat
31/12/2023

M. Larbi BELARBI est membre du Conseil Économique, Social et Environnemental. M. BELARBI dispose d'une longue expérience dans le secteur de l'industrie automobile où il a été successivement conseiller du Président de la région EUROMED Afrique du groupe Renault, Président de l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA) et Président Directeur Général de la SOMACA. Avant de rejoindre le secteur industriel, il a été Directeur de la chaîne de télévision marocaine 2M. M. BELARBI a démarré sa carrière professionnelle au sein du groupe canadien « Mallette Benoît », puis le Groupe Mittal (ISPAT) spécialisé dans la sidérurgie et la haute technologie, en tant que Directeur Marketing et Administration Sidbec Amérique du Nord.

M. BELARBI est Diplômé du 3ème cycle de l'École Supérieure de Commerce de Lyon, MBA HEC Paris. Il a suivi une formation complémentaire dans la Direction des Entreprises à l'Université Stanford aux U.S.A. et dans le leadership à l'INSEAD.

Autres mandats

Société Marocaine de Constructions Automobiles, SIAB, ATLAMED, Institut de Formation aux métiers de l'Automobiles, LBL Consulting.

LES 3 COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit au sein de Sofac relève directement du Conseil d'Administration qui en détermine les modalités de fonctionnement et auquel il rend compte. Il est ainsi en charge d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en oeuvre des dispositifs de contrôle interne, prenant en compte la taille, le profil de risque, l'importance systémique, la nature et volume de l'activité de Sofac. Il évalue également la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne. Il recommande la nomination des commissaires aux comptes. Il définit les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir. Il vérifie la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées à l'organe d'administration et aux tiers et porte une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés. Il a également pour charge d'approuver la charte d'audit et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne. Il se doit aussi de prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises.

Ce comité se réunit au moins une fois par trimestre.

Président

M. Jamal LEMRIDI.

Membres

M. Younes ZOUBIR,
M. M'hamed EL MOUSSAOUI,
M. Brahim ZEKHNINI,
Mme Samia BOUCHARB.



5
membres



4
réunions



94%
de taux d'assuïté

Le Comité des Risques

Le Comité des Risques auparavant adossé au Comité d'Audit est devenu un Comité à part entière en février 2019 suite à la volonté du Conseil d'Administration de se conformer davantage aux règles de bonne gouvernance. Le Comité des Risques se charge ainsi de conseiller le Conseil d'Administration sur la stratégie à adopter pour la gestion des risques en prenant en compte le degré d'aversion aux risques. Il s'assure également que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction conformément aux directives du Conseil d'Administration.

Il évalue la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques. Il s'assure de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus et apprécie les moyens humains et matériels alloués à la fonction de gestion et de contrôle des risques et veille à son indépendance.

Le Comité des Risques se réunit au moins une fois par trimestre.



4
membres



4
réunions



94%
de taux d'assuïté

Président

M. M'hamed EL MOUSSAOUI.

Membres

M. Younes ZOUBIR,
M. Khalid BENALLA,
M. Larbi BELARBI.

Le Comité de Rémunération, Nomination et Gouvernance

Le Comité de Rémunération, Nomination et Gouvernance détermine la rémunération des directeurs de pôles ou des directeurs généraux adjoints de la société, et se charge de toute révision de leur rémunération (telle que les avantages en nature, augmentations, primes et parts variables). Il assiste également le Conseil d'Administration dans la sélection des Directeurs de pôles ou Directeurs Généraux Adjoints de la société.

Le Comité de Rémunération, Nomination et Gouvernance se réunit à la demande conjointe des parties et au moins une fois par trimestre.



2
membres



4
réunions



100%
de taux d'assuïté

Président

M. Lotfi SEKKAT.

Membres

M. Ahmed Amin
BENDJELLOUN TOUIMI.

CRITÈRES D'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration a adopté les critères d'indépendance tels qu'ils sont définis par la circulaire n°5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit de Bank Al Maghrib qui prévoit que le tiers du Conseil soit constitué d'Administrateurs indépendants. Il compte ainsi, en 2022, 3 administrateurs indépendants.

Rémunération des administrateurs

Au titre de l'exercice 2022, les Administrateurs ont perçu une enveloppe globale de 120 000 DH au titre des jetons de présence.

Le Conseil d'Administration du 13 février 2017 a décidé de mettre en place un barème de calcul des rémunérations des membres des Comités émanant du Conseil d'Administration.

Les Comités concernés sont :

Le Comité de Nomination et de Rémunération ;

Le Comité d'Audit.

Cependant, certains administrateurs ne sont pas concernés par cette rémunération, il s'agit des :

Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du Groupe CIH Bank ;

Administrateurs et mandataires sociaux, salariés du Groupe Poste Maroc.

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2022, l'enveloppe globale de rémunération des dirigeants est de 11,4 MDH

Parité

Concernant l'exigence de parité au sein du Conseil d'Administration telle qu'elle découle de la loi n°17-95, il est à noter que le Conseil d'Administration compte à ce jour une seule femme, soit 10%.

Dirigeants au 31 décembre 2022

M. Hicham KARZAZI	Directeur Général	nommé en 2010
M. Khalid DBICH	Directeur Général Délégué	nommé en 2020
M. Marwane DOUYEB	Directeur Général Adjoint	nommé en 2021
M. Younes HOUMAM	Directeur Administration et Back Office	nommé en 2010
M. Badreddine EL HAFED	Directeur Exécutif en charge du Recouvrement et Contentieux	nommé en 2021
Mme Meryem LIAFI	Directeur Audit et Inspection	nommée en 2019
M. Khalid EL BOUZZAOUI	Directeur Exécutif en charge des Systèmes d'Informations	nommé en 2021
M. Ghassane LAHSAINI	Directeur Exécutif en charge du Commercial	nommé en 2021
Mme Fatima EZZOUINE	Directeur Risques, Contrôle Permanent	nommée en 2016
Mme Nouhad BOURHILA	Directeur Juridique, Conformité et Secrétariat Général	nommée en 2021
M. Abderrahim BENATTI	Directeur Organisation AMOA et Qualité	nommé en 2017
Mme Samia ELKYAS	Directeur Marketing, Communication et Développement	nommé en 2022
M. Abdessamad ZAHID	Directeur Réseau	nommé en 2021
M. Youssef MOUCHRIQ	Directeur Leasing	nommé en 2022

GOVERNANCE DE L'ÉTHIQUE

Le groupe Sofac concrétise son engagement en matière d'éthique à travers l'adoption de son nouveau code d'Éthique et de Bonne Conduite Professionnelle.

Le Groupe Sofac est engagé à développer ses activités de manière éthique et responsable conformément aux lois, règlements et normes déontologiques et professionnelles qui le régissent. Il s'est ainsi doté d'un Code d'éthique et de bonne conduite. L'ensemble du personnel du Groupe, y compris les Directeurs, les mandataires, les collaborateurs et les employés du Groupe Sofac et ses affiliés détenues en majorité ou contrôlées directement et indirectement y sont soumis.

Constitué tel un socle de valeurs communes qui doit être respecté par tous, le Code d'éthique s'attache à respecter les principes fondamentaux dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail et de l'environnement. Il met en avant les principes d'intégrité, d'indépendance, d'impartialité, de discrétion et de respect des normes en matière d'éthique.

Il permet désormais à chacun d'accomplir ses fonctions, missions et devoirs avec diligence, efficacité et efficacité conformément aux attentes des différentes parties prenantes de Sofac.

Dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le groupe Sofac est essentiel pour garantir la bonne gestion de son activité et assurer une gouvernance saine et responsable.

Le contrôle interne est un processus qui permet de s'assurer que les activités de l'entreprise sont conformes aux règles et aux politiques établies, en minimisant les risques d'erreurs, de fraudes ou de pertes financières. Le dispositif de contrôle interne du groupe Sofac est composé de trois niveaux de contrôle.

▪ Troisième niveau de **contrôle**

Département audit interne - rattaché hiérarchiquement à la Direction Générale et fonctionnellement au Comité d'Audit

A pour rôle de :

Évaluer de façon périodique, l'efficacité des processus de gestion des risques, des procédures et des politiques internes, selon un plan d'audit annuel validé par le Comité d'Audit ;

S'assurer du bon fonctionnement des deux premiers niveaux de contrôle ;

Suivre la mise en place des recommandations des audits internes et externes.

▪ Deuxième niveau de **contrôle**

Direction risque opérationnel – entité indépendante rattachée à la direction générale

S'assurer en permanence de :

- La conformité de traitement des opérations aux normes et procédures internes ;

- L'identification des risques opérationnels et le renforcement continu du dispositif des contrôles de 1^{er} niveau ;

- La mise en œuvre des mesures liées au plan de continuité d'activité.

▪ Premier niveau de **contrôle**

Auto-contrôle par les équipes opérationnelles – Supervisées par leurs responsables

Garantir la sécurité, le traitement correct des opérations aussi bien que le respect des procédures, des autorisations et des règles internes et externes.

Dispositif de gestion des risques

Le groupe Sofac assure une gestion régulière des risques liés à ses différentes activités grâce à son dispositif d'identification et d'évaluation des risques.

En matière de gestion des risques, Sofac met constamment à jour sa cartographie de risques opérationnels pour tenir compte des risques nouveaux relatifs aux différentes activités de la société. Le dispositif permet ainsi d'identifier les risques sur la base de l'examen des incidents déjà survenus et ayant eu un impact. Une fois les risques identifiés le dispositif de contrôle est passé en revue afin de s'assurer qu'il permet de maîtriser les risques inventoriés. Chacun des risques identifiés est évalué pour établir une première cotation brute. La cotation nette est obtenue ensuite en prenant en considération le dispositif de maîtrise existant. Après obtention de la cotation nette des risques, ces derniers sont hiérarchisés en fonction de leur criticité. Les risques jugés forts et majeurs nécessitent des plans d'action correctifs/préventifs proposés et validés avec les experts métier.

État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

En dirhams	Mazars Audit et Conseil						Fidaroc Grant Thornton						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année *			Montant/Année			Pourcentage/Année *			
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Commissariat aux Comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	240 000,00	240 000,00	240 000,00	52%	20%	20%	300 000,00	300 000,00	300 000,00	83%	81%	81%	540 000,00
Émetteur	240 000,00	240 000,00	240 000,00	100%	100%	100%	300 000,00	300 000,00	300 000,00	100%	100%	100%	540 000,00
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	224 400,00	120 000,00	240 000,00	48%	10%	50%	60 000,00		60 000,00	17%	0%	17%	300 000,00
Émetteur	224 400,00	120 000,00	240 000,00	100%	100%	100%	60 000,00		60 000,00	100%			300 000,00
Filiales													
Autres prestations rendues		860 400,00			71%			72 000,00			19%		-
Émetteur		860 400,00			100%			72 000,00			100%		-
Filiales													
Total Général	464 400,00	1 220 400,00	480 000,00				360 000,00	372 000,00	360 000,00				840 000,00

* Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

Informations publiées durant l'exercice 2022

Conformément aux exigences réglementaires, Sofac informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société faisant appel public à l'épargne.

Communiqués de Presse	Dates de Publication
Résultats 2021	17/02/2022
Indicateurs du premier trimestre 2022	30/05/2022
Résultats du premier semestre	27/07/2022
Acquisition de l'entreprise Badeel	12/10/2022
Indicateurs du troisième trimestre 2022	30/11/2022

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS



RAPPORT de GESTION

Environnement économique et sectoriel	66
Environnement SOFAC	69
Présentation de SOFAC	69
Données opérationnelles et financières	74
Données financières sociales	75
Filiales de SOFAC	80
Affectation du résultat	81
Perspectives 2023	81

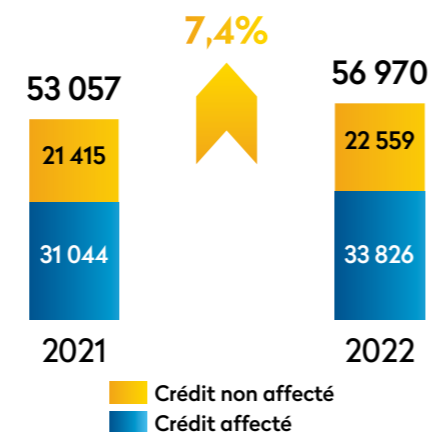
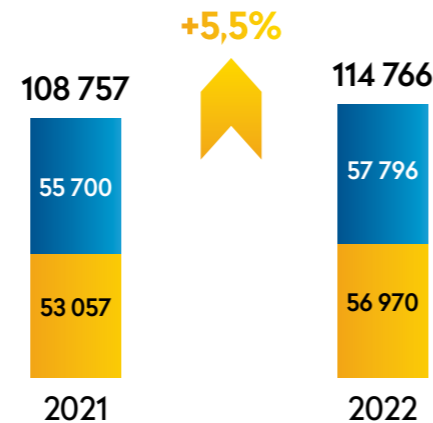
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SECTORIEL

Conjoncture économique nationale

L'année 2022 a été marquée par une décélération de la croissance économique nationale impactée principalement par une année agricole difficile suite à la sécheresse et à la flambée des prix à l'échelle internationale due aux répercussions de la guerre en Ukraine.

Selon les derniers indicateurs macroéconomiques communiqués par le HCP sur l'année écoulée, le PIB s'établit à 1,3% contre 7,9% en 2021. Ainsi la valeur ajoutée du secteur primaire aurait baissé de 15,6% après une hausse de 17,6% en 2021 avec une contribution négative en terme de croissance du PIB de 1,9 point.

Selon le HCP, le taux d'inflation, quant à lui, s'accélère pour atteindre 6,6% au terme de l'année 2022 sous l'emprise de l'envolée du niveau général des prix.



Secteur de financement du crédit à la consommation

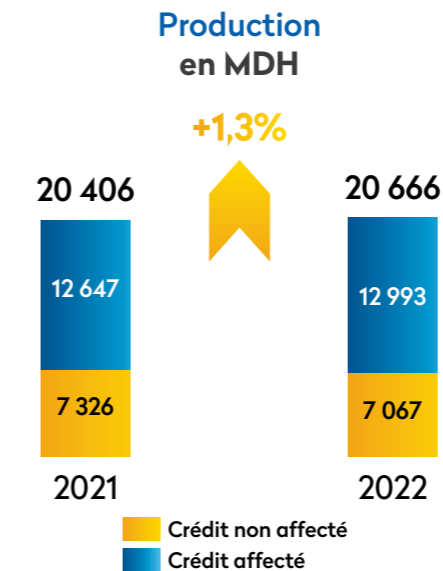
L'encours sain du crédit à la consommation a progressé de 5,5% entre 2021 et 2022 pour atteindre 114,7 milliards de dirhams :

→ L'encours sain des banques a atteint 57,7 milliards de DH en 2022 contre 55,7 milliards de DH en 2021, soit une hausse de 3,8%.

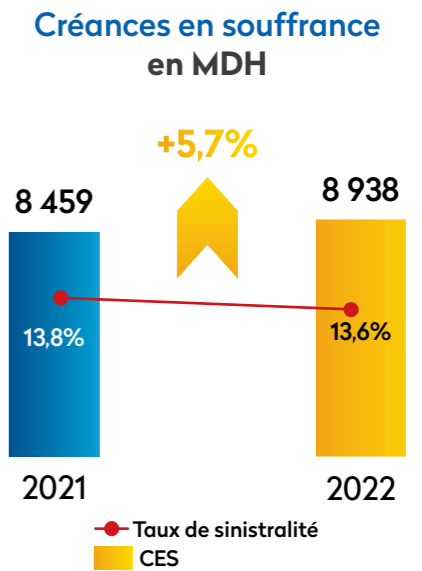
→ Quant aux sociétés de financement, leur encours sain a atteint 56,9 milliards de DH en 2022 contre 53 milliards de DH en 2021, soit une hausse de 7,4%.

→ L'encours des crédits non affectés des sociétés spécialisées dans le financement des crédits a augmenté de 5,3% et s'établit désormais à 22,5 milliards de dirhams.

→ Pour les crédits affectés, l'encours des établissements de crédit a connu une progression de 9% pour atteindre 33,8 milliards de dirhams en 2022.

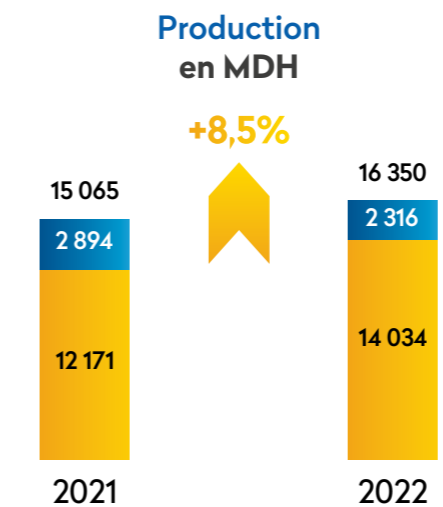


La production du marché a enregistré une évolution de 1,3% pendant cet exercice, avec une hausse de 2,7% de la production des crédits affectés et une baisse de 3,5% de la production nette des crédits non affectés.

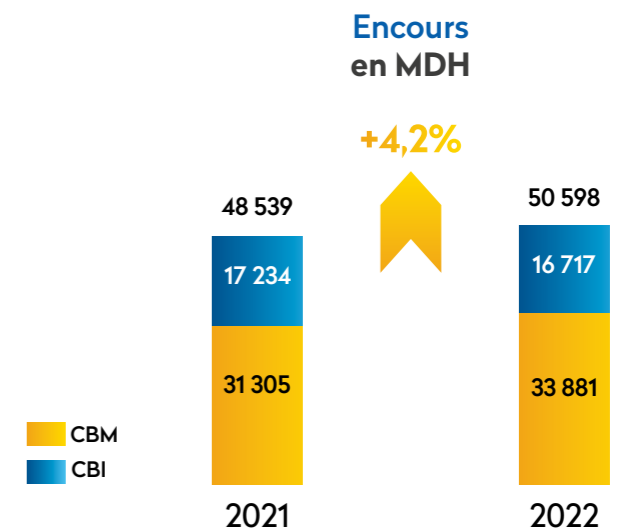


Les créances en souffrance ont, également, évolué de 5,7% entre 2021 et 2022 avec un taux de sinistralité passant de 13,8% en 2021 à 13,6% en 2022, soit une baisse de 0,2 Pts.

Secteur de financement du leasing



En terme de production, le marché du leasing a évolué de 8,5% par rapport à 2021 avec une évolution du CBM de 15% contre une baisse du CBI de 20%.

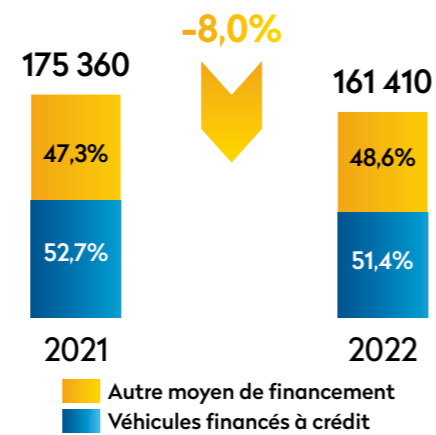


L'encours du leasing a progressé de 4,2% par rapport à 2021 pour atteindre 50,5 milliards de dirhams en 2022 contre 48,5 milliards de dirhams en 2021.

Secteur Automobile

Impacté par un contexte économique défavorable: crise en Ukraine, pénurie des semi-conducteurs et dérèglement de la logistique mondiale, le secteur automobile marocain a connu une régression des ventes du marché automobile de 8% par rapport à 2021 avec un total de ventes de 161 410 unités écoulées.

La part des ventes automobile financée à crédit a atteint 51,4% en 2022, soit une baisse de 1,3 Pts par rapport à l'année dernière, avec un total de voitures financées qui s'élève à 83 017 unités, en baisse de 10% par rapport à 2021.



Marché monétaire

La courbe des taux a marqué durant l'exercice 2022, des hausses substantielles sur toutes les maturités. En effet, après la décision de Bank Al-Maghrib d'augmenter le taux directeur de 100 pbs pour atteindre 2,5%, les taux primaires et secondaires ont connu des variations importantes à la hausse, conjuguées aux anticipations encore haussières des opérateurs par rapport à l'évolution future des taux.

Environnement SOFAC

Faits marquants

Dans la continuité du plan stratégique 2019-2024, SOFAC poursuit la mise en œuvre de ses orientations dans un contexte de développement de son activité.

L'activité a été marquée par l'extension du réseau propre avec l'acquisition d'une agence à Casa Sidi Mâarouf et l'extension de l'agence de Tanger.

SOFAC a renforcé sa part de marché de 170 Pbs et consolide ainsi sa position de leader sur le marché de financement automobile en terme de production avec une part de marché de 27%.

Dans une optique de renforcement de son positionnement sur le marché du leasing, SOFAC a déposé sa demande pour l'extension de son activité aux grandes entreprises.

SOFAC a pu finaliser l'acquisition de la totalité du capital de la société Badeel Smartlease SA avec une restructuration de sa dette et une contractualisation des enveloppes de refinancement pour le développement de son activité.

Présentation de SOFAC

Opérateur historique et acteur majeur spécialisé dans les solutions de crédits à la consommation, SOFAC mobilise l'ensemble de ses ressources au profit du développement économique et social des différentes régions où elle est implantée.

Par le biais d'une couverture nationale assez importante, avec un réseau de 13 Agences propres et 50 Agents agréés, SOFAC contribue activement au soutien de l'activité économique, en favorisant le développement des ménages, des professionnels et des TPE/PME.

Au 31 Décembre 2022, le capital social de l'entreprise est détenu à hauteur de 66,30% par CIH Bank, et 33,55% par Barid Al Maghrib.

Dans le cadre de l'expansion de ses activités, SOFAC transfère son expertise au profit de ses filiales et ses participations.

Structure du capital



FILIALES ET PARTICIPATIONS



100%



100%



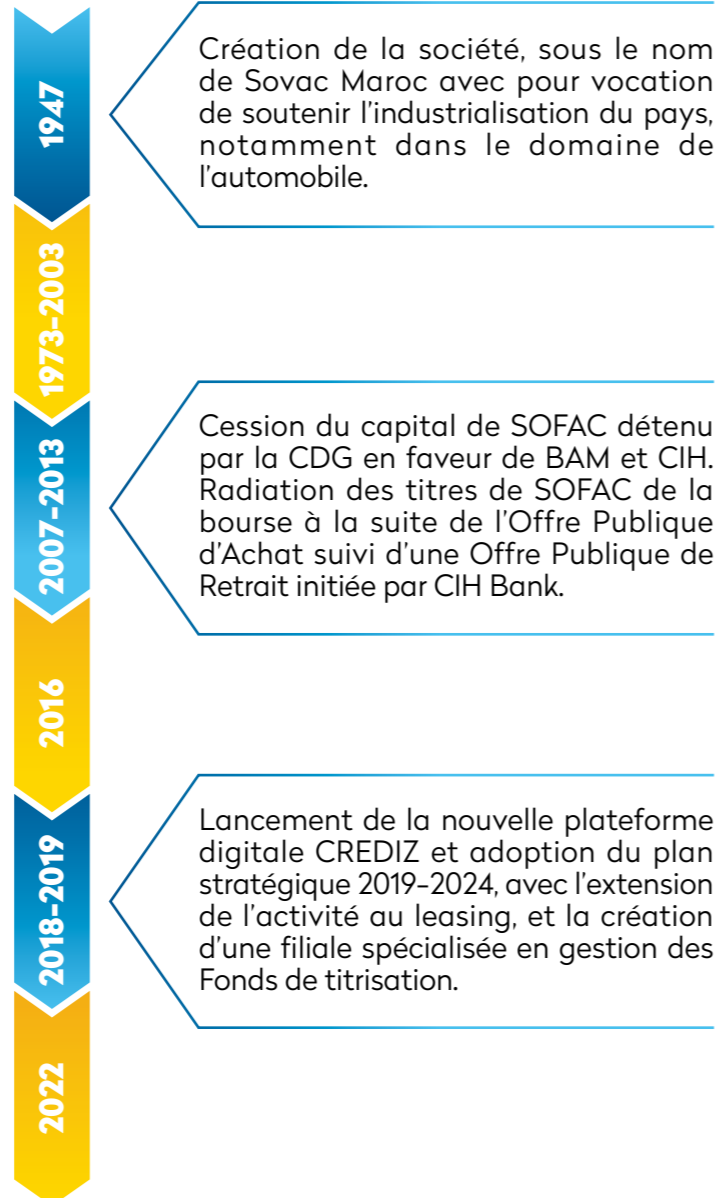
100%

Dates clés

Privatisation et introduction à la Bourse de Casablanca. Prise de contrôle de SOFAC par la CDG. Celle-ci a été suivie par une augmentation de capital de 100 MDHs qui a permis à la CDG d'atteindre 67% du capital.

CIH Bank et Barid Al Maghrib augmentent leur capital de 100 MDHs. Leurs parts passent respectivement à 66,30% et 33,55%. Depuis, le capital de SOFAC s'élève à 193 200 000 MAD.

Acquisition de 100% du capital de Badeel, après une première prise de participation de 15% en 2021.



Valeurs SOFAC



PERFORMANCE

Nous sommes engagés dans l'action, à un niveau individuel et collectif, aux côtés de nos clients, afin de leur apporter la solution de financement adéquate et leur permettre de concrétiser rapidement leurs projets.



CITOYENNETÉ

Nous veillons à mettre en œuvre des actions qui s'inscrivent dans une démarche globale de développement économique et social du pays. Nous œuvrons pour contribuer à la réussite de nos clients et partenaires qui nous font confiance et aux progrès de la société.



PROXIMITÉ

Nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients et entretenons avec eux des relations de proximité pour leur offrir clarté, transparence et réactivité.

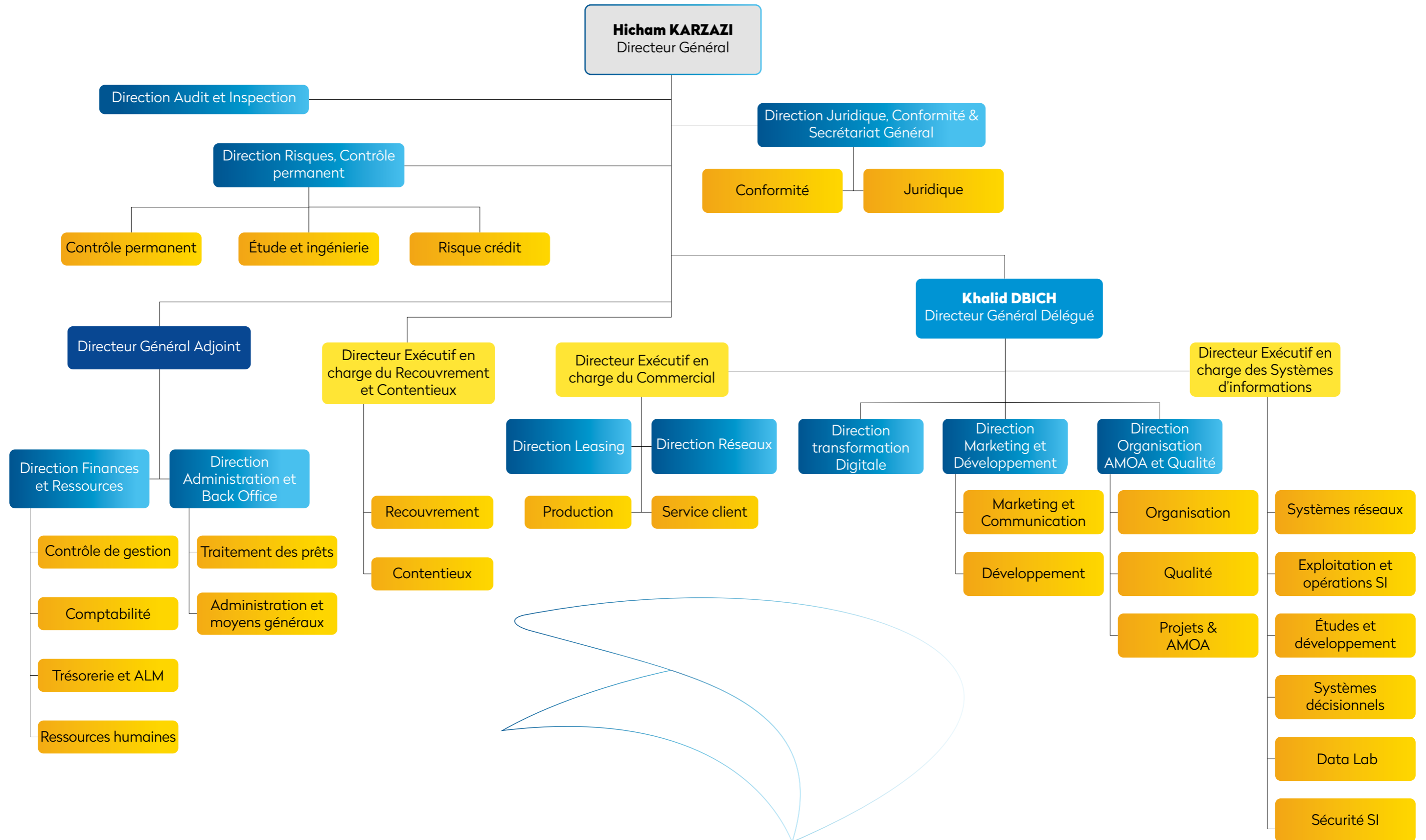
Produits et marché de SOFAC

L'activité de SOFAC s'oriente aussi bien sur le marché du crédit à la consommation que sur le marché du leasing, avec des offres de financement dédiées aux ménages, aux professionnels et aux petites et moyennes entreprises, dont :

- Le crédit affecté, principalement destiné au financement d'acquisition de véhicules ou bien encore d'équipements ménagers ;
- Le crédit non affecté, aussi connu sous le nom de « crédit personnel » qui ne se voit lié à aucun bien spécifique ;
- Le leasing au profit des professionnels, des TPE et des PME, pour accompagner leurs projets de développement et leur cycles d'investissement, aussi bien pour l'acquisition de biens immobiliers (CBI) que mobiliers (CBM).

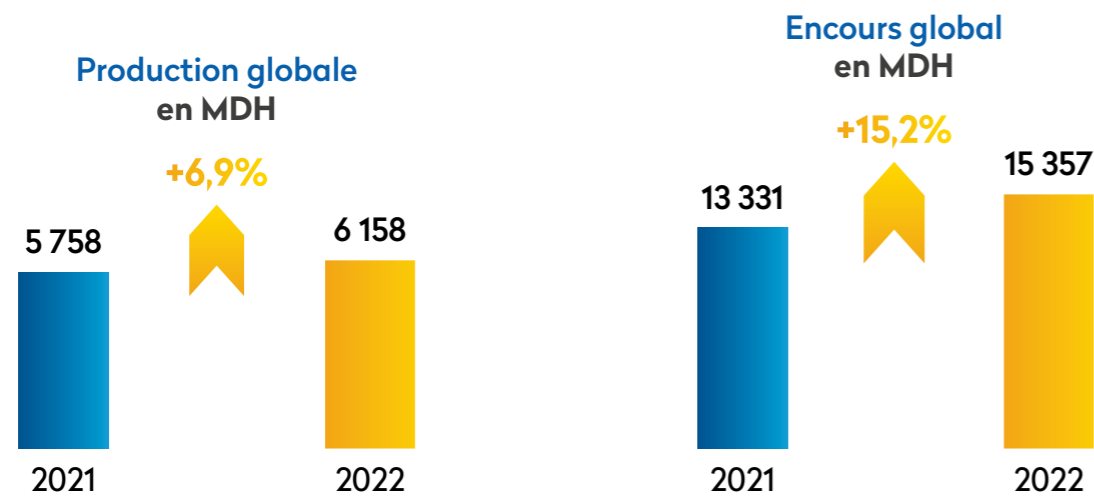
SOFAC propose, en outre, la gestion pour compte au profit de ses partenaires et actionnaires de référence, leur permettant d'une part, de bénéficier de l'expérience de SOFAC dans le secteur du crédit à la consommation, et d'autre part, l'externalisation d'une partie ou l'intégralité de l'activité de distribution de crédit.

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



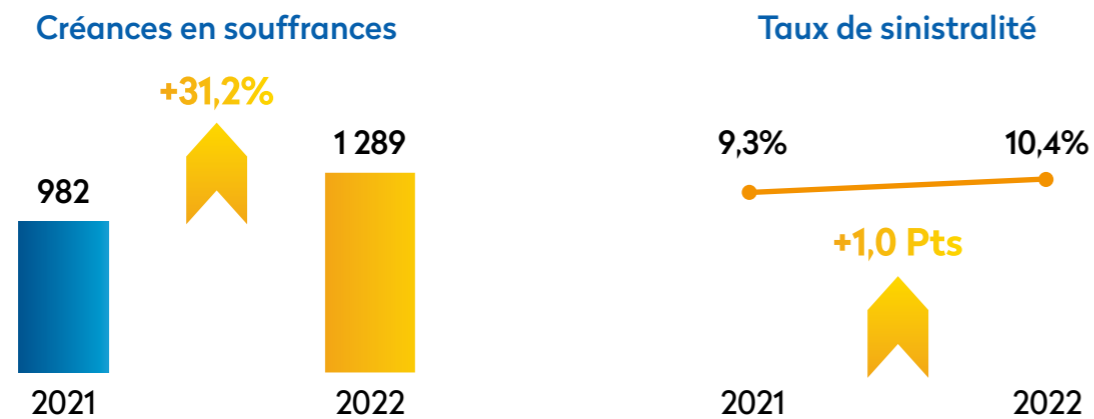
DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET FINANCIÈRES

Réalisations opérationnelles



La production globale, aussi bien portée que gérée, enregistre une hausse importante de 6,9% en 2022 et s'établit ainsi à 6,1 milliards de dirhams.

L'encours global a atteint 15,3 milliards de dirhams en 2022, soit une évolution de 15,2% par rapport à l'exercice précédent.



Les créances en souffrance ont augmenté de 31,2% par rapport à 2021, pour atteindre 1 289 millions de dirhams en 2022.

Le taux de sinistralité s'établit ainsi à 10,4% en 2022 contre 9,3% en 2021.

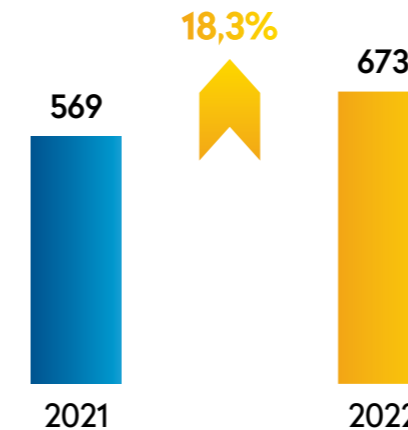
Données financières consolidées

Périmètre de consolidation de SOFAC

Le périmètre de consolidation de SOFAC se définit comme suit :

Sociétés consolidées	Capital social (kdh)	Contrôle	Intérêts	Méthode de consolidation
SOFAC	193.200	100%	100%	Établissement consolidant
SOFASSUR	100	100%	100%	Intégration globale
SOFAC Structured Finance	2.000	100%	100%	Intégration globale

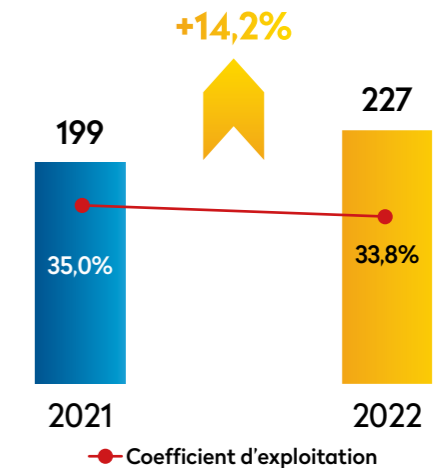
Produit net bancaire en MDH



Produit net bancaire

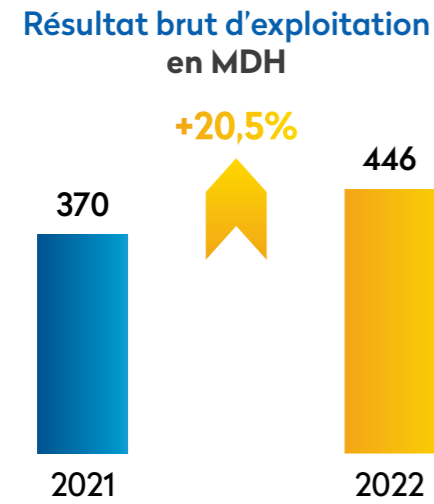
Le PNB consolidé s'affiche à 673 MDH, en amélioration de 18,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance est le résultat de l'évolution de la marge sur intérêt de 22,2%, avec des produits d'intérêts qui passent de 631 MDH en 2021 à 766 MDH en 2022.

Charges générales d'exploitation en MDH



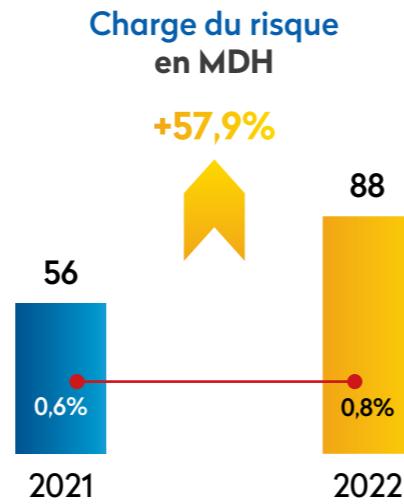
Charges générales d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées ont évolué de 14,2% par rapport à 2021, avec un coefficient d'exploitation qui ressort à 33,8%, en amélioration de 120 Pbs par rapport à 2021.



Résultat brut d'exploitation

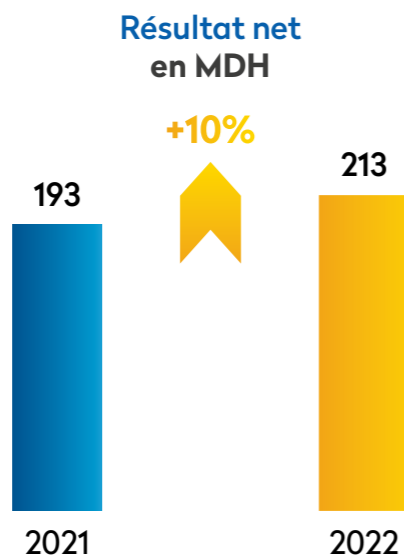
Le résultat brut d'exploitation consolidé de 2022 s'établit à 446 MDH, en croissance de 20,5% comparativement à l'exercice 2021.



Charge du risque

La charge du risque consolidée passe de 56 MDH en 2021 à 88 MDH en 2022, soit une évolution de 57,9%.

Le coût du risque de 2022 est de 0,8%, en hausse de 20 Pbs par rapport à fin 2021.



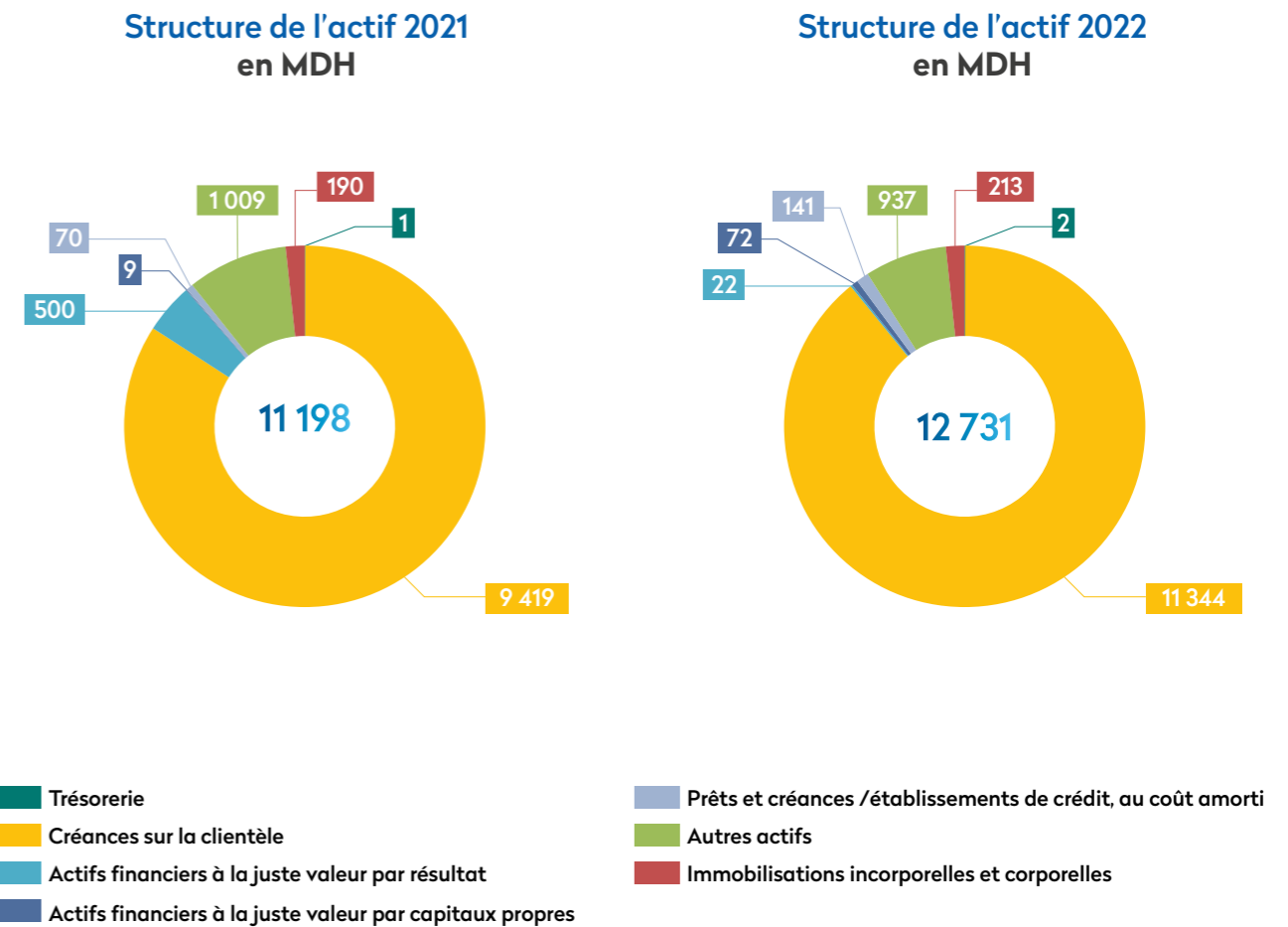
Résultat net

Le résultat net consolidé est en progression de 10% par rapport à l'an passé, et s'établit à 213 Mdh.

Cette amélioration est le résultat combiné de la performance commerciale de SOFAC, ainsi qu'une gestion rigoureuse des risques liés à ses activités.

Postes du bilan consolidé

Structure des emplois

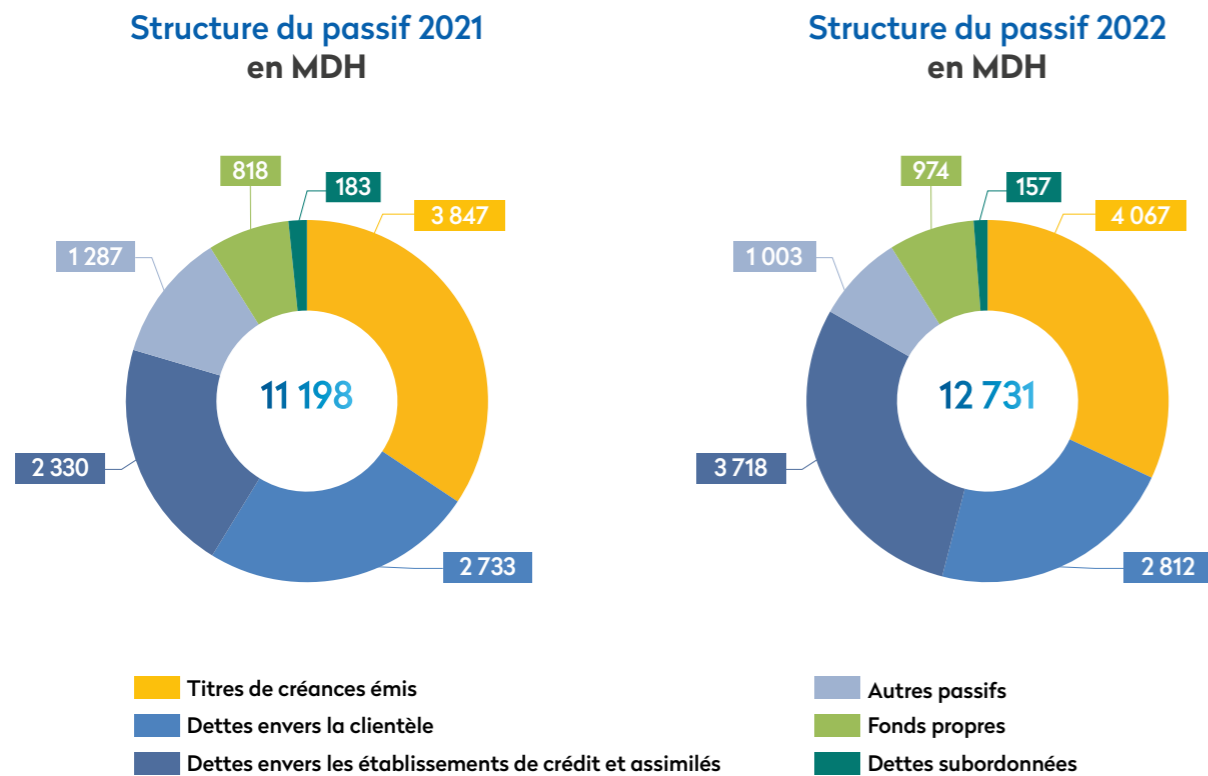


En 2022, le total de l'actif du bilan s'élève à 12.731 MDH, en hausse de 14% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse concerne principalement :

- ➔ Les créances sur la clientèle, ayant évolué de 20%, soit une augmentation de 1.924 MDH.
- ➔ Les créances sur établissements de crédit, ayant augmenté de 71MDH.

Structure des ressources



Du côté du passif, l'augmentation s'explique par :

- L'accroissement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 60%.
- L'augmentation des titres de créances émis de 6% et des dettes envers la clientèle de 3%.
- L'amélioration des fonds propres de 19% comparativement à l'année précédente en se chiffrant à 974MDH.

Données financières sociales

Compte de résultat social

En 2022, le produit net bancaire social de SOFAC atteint 666,5 MDH, soit une augmentation de 12,3% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est due à l'évolution de l'encours moyen de 23,3% entre 2021 et 2022.

En raison de l'expansion de l'activité, les charges d'exploitation sont en hausse de 10,1% par rapport à 2021. Le coefficient d'exploitation est de 43,6%, inférieur à celui de l'année précédente (44,5%).

La dotation pour créances en souffrance constituée en 2022 a augmenté de 2,2%, atteignant 124,2 MDH. Le coût du risque normatif s'établit à 1,1%, ce qui représente une baisse de 30 Pbs par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net social de SOFAC s'est amélioré de 12,1%, passant de 133,8 MDH en 2021 à 149,9 MDH à fin 2022. Cette progression est la conséquence de la performance de l'activité commerciale et la stabilisation des indicateurs de risques.

Postes du bilan social

Le total bilan social en 2022 s'élève à 12.561 MDH, en amélioration de 12,7% par rapport à l'année précédente.

Côté actif, cette hausse s'explique par :

- Les immobilisations en crédit bail et en location, ayant évolué de 21,2%, soit une augmentation de 1.046 MDH.
- L'évolution des créances sur la clientèle ayant connu une progression de 16,7% par rapport à 2021.
- Les titres de participation et emploi assimilés, quant à eux, ont enregistré une progression significative, à la suite de l'acquisition de la totalité du capital de BADEEL, spécialiste de la LLD (Location Longue Durée).

Du côté du passif, l'augmentation concerne principalement :

- L'accroissement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 59,5%, en augmentation de 1.387 MDH.
- L'augmentation des titres de créances émis de 5,7%;
- L'amélioration des fonds propres de 8% comparativement à l'année précédente.

Par ailleurs, SOFAC s'inscrit, en conformité des dispositions de la loi 32-10 du code de commerce complétant la loi 15-95, relative au respect des délais de paiement stipulés.

Filiales de SOFAC

Au 31 décembre 2022, SOFAC détient deux filiales, à savoir le cabinet de courtage d'assurance SOFASSUR et la société de gestion des Fonds de titrisation SOFAC STRUCTURED FINANCE.

SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF)

Dénomination sociale	SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »
Siège social	57, bd. Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	2 000 000 Dh
Date de création	Juillet 2019
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

SOFAC a créé en juillet 2019, sa filiale société de gestion de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation « SOFAC STRUCTURED FINANCE », après obtention de l'aval du Ministère de l'économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, et suite à l'avis favorable de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

Activités gérées

SSF a pour mission principale la réalisation d'opérations de titrisation, au Maroc ou à l'étranger, et la gestion de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT), conformément à la réglementation en vigueur.

Principaux indicateurs

En KDH	2021 R	2022 R	Écart N vs N-1
Produits d'exploitations	2 166	3 135	44,7%
Charges d'exploitation	(2 836)	(3 968)	39,9%
Résultat d'exploitation	(670)	(833)	24,3%
Résultat financier	5	(0)	-106,3%
Résultat non courant	(0)	(2)	NS
Impôt sur la société		(19)	0,0%
Résultat net	(665)	(854)	28,4%

Le résultat net de SSF, à fin 2022, est déficitaire de 0,8 MDH. Les produits d'exploitation s'élèvent à 3,1 MDH, en évolution de 44,7% par rapport à l'an passé.

L'exercice 2022 a été marqué par :

- La signature d'un mandat avec UMNIA BANK pour la création d'un Fonds de titrisation émetteur de Sukuks Wakala ;
- La création du Fonds « FT PRIMACRED », pour le compte du CIH BANK ;
- Le dépôt de la demande d'agrément du « FT SYNTHESIUM », Fonds de titrisation synthétique, initié pour le compte de CIH BANK.

SOFASSUR

Dénomination sociale	SOFASSUR
Siège social	57, bd. Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	100 000 Dh
Date de création	23 juillet 2009
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

Créé en Juin 2009, SOFASSUR est un cabinet spécialisé dans le courtage en assurances toutes branches. Il est régi par la loi 17-99 portant sur le code des assurances de 2002.

SARL au capital social de 100 000 Dirhams et filiale à 100% de SOFAC, elle doit sa création à la volonté de celle-ci de présenter des produits intégrés liés à la distribution du crédit.

En termes de synergie, SOFASSUR permet à SOFAC de développer l'activité assurance avec des offres des produits dommages et vie au profit de la clientèle de SOFAC, avec une gestion efficace et personnalisée de tout type de contrat d'assurance et des sinistres.

Activités gérées

- Une proposition des produits phares d'assurance qui permettent de vendre davantage de crédits automobiles.
- Une meilleure gestion des sinistres Vie et Non Vie.
- Une amélioration de l'amortissement des charges fixes, profitant des synergies offertes par la distribution des deux produits.
- Une réduction, pendant toute la durée du crédit, du risque lié à la couverture des véhicules, objet de garantie constituée à l'octroi du prêt.

Principaux indicateurs

En KDH	2021 R	2022 R	Écart N vs N-1
Produits d'exploitations	46 243	55 159	19,3%
Charges d'exploitation	(2 067)	(2 218)	7,3%
Résultat d'exploitation	44 176	52 941	19,8%
Résultat non courant	(928)	(2 058)	121,7%
Impôt sur la société	(13 629)	(16 502)	21,1%
Résultat net	29 708	34 382	15,7%

Au terme de l'année 2022, SOFASSUR a pu maintenir sa tendance haussière grâce à l'augmentation des produits d'exploitation, enregistrant une progression de 19,3%, en passant de 46,2 MDH à 55 MDH.

Les charges d'exploitation ont connu une augmentation s'élevant à 19,8%.

Le résultat net a enregistré une hausse de 15,7%, en passant de 29,7 MDH à 34,4 MDH fin 2022.

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels :

→ Décide d'affecter le Bénéfice net comptable de 2022 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice : 149 965 859,05 DH
- Report à nouveau antérieur : 217 853 535,63 DH
- Réserve légale : 0,00 DH
- Bénéfice distribuable : 367 819 394,83 DH
- Dividendes à distribuer : 98 976 360,00 DH

(51,23 Dirhams par action, distribuable le 24 juin 2023)

Le Report à nouveau après affectation est de 268 843 034,68 DH.

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tel qu'ils lui ont été présentés.

Perspectives 2023

La stratégie de SOFAC vise à maintenir son leadership dans la catégorie automobile tout en améliorant sa part de marché dans les prêts personnels, en particulier auprès des clients bancaires et fonctionnaires, tout en continuant à être un leader dans la clientèle retraitée.

Par ailleurs, sa filiale SOFASSUR, spécialisée dans le courtage d'assurance, a pour priorité de diversifier son catalogue de produits pour maintenir sa rentabilité, en introduisant de nouveaux produits d'assurance.

Dans la même optique de diversification de ses activités, SOFAC a pour plan stratégique d'élargir son offre de produits en proposant du leasing, des financements structurés et de la LLD. L'entreprise cherche également à renforcer sa position sur le marché du crédit à la consommation en se développant vers de nouvelles niches de clientèle. Ainsi, dans le but de développer son offre de leasing, SOFAC envisage d'étendre son activité aux grandes entreprises pour atteindre ses objectifs stratégiques.

Hicham KARZAZI
Directeur Général

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2022

PRÉAMBULE

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture et au 1er janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

BASES DE PRÉSENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements à l'égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

→ le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;

ou

→ le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en

tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 31 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

À fin décembre 2022, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2022		31/12/2021		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- ➔ d'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- ➔ d'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1^{er} janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1^{er} janvier 2019.

Exemptions d'utilisation

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- ➔ L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- ➔ L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD).

Durée et typologie des contrats de location simples retenues

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- ➔ Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- ➔ Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- ➔ **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif ;
- ➔ **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- ➔ **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- ➔ La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- ➔ La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
 - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC: Hold To Collect) ;
 - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS: Hold To Collect and Sell) ;
 - Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

Dépréciation des instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ».

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La norme IFRS 9 introduit

- ➔ Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- ➔ Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.
- ➔ De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :

- ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle"
- L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

Modèle à 3 stages

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

Stage 1 : loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois.

Stage 2 : reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie total du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

Stage 3 : comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

Options de staging retenu par SOFAC

- **Bucket 1 :** Aucun impayé ;
- **Bucket 2 :** 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;
- **Bucket 3 (défaut) :** Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- **La Probabilité de Défaut (PD) :** représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).
- **La LGD (Loss Given Default) :** représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.
- **L'EAD (Exposure At Default) :** représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.
- **L'ECL (Expected Credit Loss) :** représente la perte de crédit attendue à maturité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

Le modèle du coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon

systematique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Le modèle de la réévaluation peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur : correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité : désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

Catégorie	Libellé	Nature de la valeur retenue
Immeubles d'exploitation	Siège SOFAC	Réévaluation
Immeubles d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Étanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

Type	Durée en social	Durée utilité IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'État (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'État (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

→ Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

→ Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :

→ Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

→ Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

JUGEMENTS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, SOFAC a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

RISQUE DE CRÉDIT

a - Politique de gestion du risque de crédit

Le **Risque de Crédit** est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

SOFAC a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un Risque de Crédit ou de contrepartie pour compte propre.

b - Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- **Comité des Risques** : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé
- **Comité Risque de crédit** : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

c - Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de **Risque de Crédit** des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

d - Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de **Risque de Crédit** du portefeuille des engagements de SOFAC et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de SOFAC, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité **Risque de Crédit** qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité **Risque de Crédit** assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la stabilité et la **performance** du score.

e - Surveillance des risques – contrôles à priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;
- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

f - Surveillance du portefeuille des engagements

La **surveillance du portefeuille des engagements** se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les **analyses multicritères du portefeuille des engagements** sont un contrôle à postériori qui consistent à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

g - Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité **Risque de Crédit**.

h - Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. À partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité **Risque de Crédit**, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus – intuitu personae – sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, SOFAC définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

a - Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de SOFAC est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

➤ Identification des risques

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (déclencheur(s) de l'événement de risque), une catégorie d'événement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

➤ Évaluation des risques

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité).

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice «Fréquence x Impact» et de classer les risques selon une échelle de gravité.

➤ Indicateurs de suivi des risques

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

➤ Mécanisme de couverture des risques

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

➤ Collecte des incidents

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles;
- Un incident sans impact financier, i.e. «quasi-perte»;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

b - Comitologie

À travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement;
- Évaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque;
- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

c - Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant «l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités».

À SOFAC, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise;
- D'analyser les risques de rupture de service;
- D'évaluer les conséquences;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ – ALM

a - Évaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

SOFAC procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

b - Évaluation du risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

c - Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

d - Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

ACTIF (En milliers)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	2 466	1 452
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	22 000	499 837
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		22 000	499 837
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	72 243	8 521
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		72 243	8 521
Titres au coût amorti	5.1.4		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	141 076	69 748
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	11 343 501	9 419 044
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		13 880	11 285
Actifs d'impôt différé		130 198	140 321
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	792 475	857 609
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.8	180 091	156 925
Immobilisations incorporelles	5.1.9	33 164	33 397
Écarts d'acquisition	5.1.10		
TOTAL ACTIF		12 731 095	11 198 139
PASSIF (En milliers)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	3 717 676	2 330 161
Dettes envers la clientèle	5.2.3	2 812 052	2 732 655
Titres de créance émis	5.2.4	4 066 954	3 847 118
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		99 393	84 719
Passifs d'impôt différé		227 426	176 347
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	629 973	983 496
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	46 199	42 593
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		156 986	182 944
Capitaux propres		974 437	818 106
Capitaux propres part du groupe		974 437	818 106
Capital et réserves liées		193 201	193 201
Réserves consolidées		566 117	432 139
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 818	-659
Résultat de l'exercice		213 301	193 425
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		12 731 095	11 198 139

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers)	Notes	31/12/2022	31/12/2021
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	766 029	630 832
- Intérêts et charges assimilées	6.1	-218 583	-183 021
MARGE D'INTÉRÊT		547 445	447 812
+ Commissions (produits)	6.2	90 400	91 423
- Commissions (charges)	6.2	-19 589	-14 912
MARGE SUR COMMISSIONS		70 811	76 511
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	15	
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	-3 763	-3 889
+ Produits des autres activités	6.5	58 294	48 409
- Charges des autres activités	6.5		
PRODUIT NET BANCAIRE		672 803	568 844
- Charges générales d'exploitation	6.6	-210 732	-182 647
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-16 535	-16 394
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		445 536	369 803
Coût du risque	6.8	-87 774	-55 604
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		357 762	314 199
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		-954	5 020
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		356 808	319 219
- Impôt sur les résultats	6.9	-143 507	-125 794
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		213 301	193 425
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		213 301	193 425
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	110	100
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2022	31/12/2021
RÉSULTAT NET		213 301	193 425
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES		213 301	193 425
Dont Part du Groupe		213 301	193 425
Dont Part des minoritaires			

PÉRIMÈTRE

Dénomination sociale	31/12/2022		31/12/2021		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

(En milliers)	31/12/2022		31/12/2021	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2 232		1 379	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	234		74	
Total	2 466		1 452	

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Bons du Trésor		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	22 000	499 837
TOTAL	22 000	499 837

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Bons du Trésor		
Autres Instruments		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	72 243	8 521
TOTAL	72 243	8 521

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(En milliers)	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total		
		Entreprises financières	Entreprises non financières		31/12/2022	31/12/2021	
Crédits de trésorerie							
- Comptes à vue débiteurs							
- Créances commerciales							
- Crédits à l'exportation							
Crédits à la consommation					12 326 130	12 326 130	10 212 018
Crédits à l'équipement							
Crédits immobiliers							
Intérêts courus à recevoir							
Agios réservés					-117 369	-117 369	
Valeurs reçues en pension							
Créances acquises par affacturage							
Autres créances					6 545	6 545	5 114
Encours bruts					12 215 306	12 215 306	10 217 132
Dépréciations					871 804	871 804	798 088
Encours nets					11 343 501	11 343 501	9 419 044

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9 Hors Agios réservés	31/12/2022				31/12/2021			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours brut	9 561 226	1 542 630	1 222 274	12 326 130	7 804 511	1 323 891	1 083 616	10 212 018
Dépréciations	38 849	75 718	757 237	871 804	55 490	93 830	648 768	798 088
Net	9 522 377	1 466 912	465 037	11 454 326	7 749 021	1 230 061	434 848	9 413 930

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
À vue	141 076	69 748
Comptes ordinaires	141 076	69 748
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
À terme		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total Brut	141 076	69 748
Dépréciation		
TOTAL NET	141 076	69 748

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	285 995	409 027
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	72 210	53 647
Débiteurs Divers	434 269	394 935
Comptes de liaison		
TOTAL	792 475	857 609

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute (En milliers)	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Effet de l'application d'IFRS 16	Valeur brute au 31/12/2022
Terrains et constructions	131 652			22 405	154 056
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	43 402	3 835	18 759		28 478
Autres immobilisations corporelles	39 734	3 708	5 593		37 849
En-cours	10 392	17 232	8 409		19 215
Droit d'utilisation					
TOTAL	225 179	24 775	32 761	22 405	239 598

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers)	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions	Cession ou retrait	Dotation exercice	Valeur brute au 31/12/2022
Valeur brute	111 377	7 695	2 669		116 403
Amortissement	77 980			5 259	83 239
Valeur nette	33 397	7 695	2 669	-5 259	33 164

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(En milliers)	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Établissements de crédit à l'étranger	Total	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires créditeurs		190 628			190 628	203 345	
Valeurs données en pension						499 837	
- au jour le jour							
- à terme						499 837	
Emprunts de trésorerie		3 520 357			3 520 357	1 623 929	
- au jour le jour							
- à terme		3 520 357			3 520 357	1 623 929	
Emprunts financiers							
Intérêts courus à payer		6 691			6 691	3 051	
Autres dettes							
TOTAL		3 717 676			3 717 676	2 330 161	

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(En milliers)	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				2 812 052	2 812 052	2 732 655
Intérêts courus à payer						
TOTAL				2 812 052	2 812 052	2 732 655

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Opération diverses sur titres	1 428	500 681
Sommes dues à l'État		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	474 813	390 905
Dividendes à payer		
Autres passifs	153 732	91 910
TOTAL	629 973	983 496

COMMISSIONS

(En milliers)	31/12/2022			31/12/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	90 400		90 400	91 423		91 423
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	90 400		90 400	91 423		91 423
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers	19 589	-19 589		14 912	-14 912	
Sur opération de paiement	19 589	-19 589		14 912	-14 912	
Sur opération de change						
Autres						
Produits nets des commissions	90 400	19 589	70 811	91 423	14 912	76 511

PROVISIONS

Provisions	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	26 174	3 478	1 483	28 169
Provisions pour autres risques et charges	16 419	8 338	6 727	18 030
Total	42 593	11 816	8 210	46 199

MARGE D'INTÉRÊT

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Sur opérations avec les établissements de crédits		18
Sur opérations avec la clientèle	762 020	628 540
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	4 009	2 274
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'intérêt	766 029	630 832
Sur opérations avec les établissements de crédits	96 703	69 706
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	112 857	102 713
Sur dettes subordonnées	9 021	10 602
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés	2	
Charges d'intérêt	218 583	183 021

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	3 847 118	1 222 803	1 002 967	4 066 954
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
Total	3 847 118	1 222 803	1 002 967	4 066 954

RÉSULTAT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes reçus		
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	15	
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	15	

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	58 294	48 409
Produits et charges nets des autres activités	58 294	48 409

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Charges de personnel	114 394	106 087
Impôts et taxes	1 966	1 942
Services extérieurs et autres charges	94 372	74 618
Charges d'exploitation	210 732	182 647

CHARGES DU PERSONNEL

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et appointements	70 428	64 462
Primes et indemnités	17 742	16 531
Charges de retraite	16 894	15 935
Charges d'assurances sociales	6 921	6 048
Autres charges de personnel	2 408	3 112
TOTAL	114 394	106 087

AMORTISSEMENT ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 782	4 999
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11 753	11 395
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
TOTAL	16 535	16 394

COÛT DU RISQUE

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux provisions	341 089	319 644
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	332 750	316 684
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	8 338	2 960
Reprise de provisions	265 761	270 817
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	259 034	270 283
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	6 727	533
Variation des provisions	75 327	48 827
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	16 572	10 770
Récupérations sur prêts et créances amorties	-4 125	-3 993
Autres pertes		
Coût du risque	87 774	55 604

CHARGE D'IMPÔT RECONNUE EN ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Charge d'impôts courants	104 421	89 884
Charge d'impôts différés	39 086	35 909
Charge d'impôts de la période	143 507	125 794

RÉSULTAT DE BASE ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net part du Groupe	213 301	193 425
Nombre d'actions ordinaires émises	1 932	1 932
Résultat par action en dirhams	110	100

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
Engagements de financements et de garantie donnés	7 295	326
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 295	326
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	7 295	326
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
Engagements de financements et de garantie reçus	1 806	1 418
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 647	1 418
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	1 647	1 418
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	159	
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	159	

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2021	193 200	1		624 335	571				818 106
Changement de méthodes comptables									
Autres variations (Actualisation IFRS 16)				29 509					29 509
Capitaux propres d'ouverture 1er janvier 2022	193 200	1		653 844	571				847 615
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-88 292					-88 292
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2022				213 301					213 301
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)									
Écarts de conversion : variations et transferts en Résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)									
Variation de périmètre									
Autres variations (Actualisation IAS 19)				1 813					1 813
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2022	193 200	1		780 665	571				974 437

VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

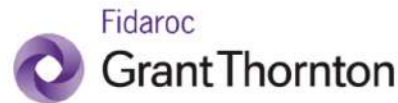
	31/12/2021	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2022
Impôts différés actifs	137 264	2 937	-549	139 652
Impôts différés passifs	148 705	42 023	17 331	208 059
Impôts différés actifs / passifs	-11 441	-39 086	-17 879	-68 406

PREUVE D'IMPÔTS

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	213 301	193 425
Impôts exigibles (IS)	104 421	89 884
Impôts différés	39 086	35 909
Total charge fiscale consolidée IFRS	143 507	125 794
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	356 808	319 219
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	40,22%	39,41%
Montant de différences de taux mère/filiale	-728	-524
Impôt sur différences temporelles	-38 492	-4 375
Effet des autres éléments	-5 028	-5 166
Charge fiscale recalculée		
Taux d'impôt légal au Maroc	37%	37%

INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2022	31/12/2021
1. Résultat avant impôts (A)	356 808	319 219
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	16 535	13 879
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5. +/- Dotations nettes aux provisions	3 606	-13 030
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8. +/- Produits/charges des activités de financement	-15	
9. +/- Autres mouvements	-186 826	-125 794
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	-166 701	-124 945
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	1 316 186	160 429
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-1 845 060	-1 236 354
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	636 443	1 160 656
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-215 108	-262 534
15. - Impôts versés	-104 421	-74 548
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	-211 959	-252 351
17. FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)	-21 852	-58 077
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-39 468	25 669
21. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	-39 468	25 669
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	88 292	74 548
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-25 958	-25 389
24. FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)	62 334	49 160
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)	1 014	16 751
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
27. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 452	1 630
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	1 452	1 630
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 466	18 381
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	2 466	18 381
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33. VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	1 014	16 751



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société

Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC" S.A
57, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 974.437 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 213.301.

Ces états ont été établis dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

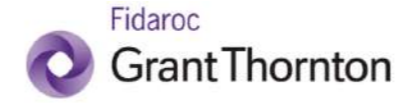
Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

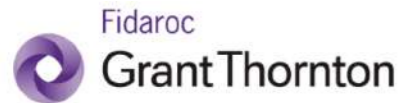


Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3 ; - Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket ; <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2022, le montant total (en brut) des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 12.215; le montant total des dépréciations s'élève à MMAD 872.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe SOFAC, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA les plus significatifs.</p> <p>Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudié la conformité à la norme IFRS 9 mise en œuvre par le groupe ; - Pris connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - Vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon ; - Rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité ; - Apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3 ; - Apprécié les analyses menées par la Direction et la méthodologie retenue pour déterminer les ajustements post-modèle à appliquer dans le cadre de l'anticipation du risque lié à la Covid-19. <p>Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



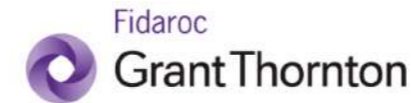
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Driss Sleyhoun Casablanca
 Tél : 05 22 54 88 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR

Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 101, Boulevard Abdelmoumen
 20360 Casablanca
 Tél. : 05 22 42 34 25
 Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS

Associé

COMPTES ANNUELS SOCIAUX

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 082 508	1 657 254
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		18
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	584 896	527 872
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	29 708	25 183
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 307 959	973 247
6.Commissions sur prestations de service	105 263	104 091
7.Autres produits bancaires	54 682	26 843
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 415 950	1 063 717
8.Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de Crédit	94 100	67 411
9.Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	121 878	113 315
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 176 583	863 765
12.Autres charges bancaires	23 389	19 227
III.PRODUIT NET BANCAIRE	666 558	593 537
13.Produits d'exploitation non bancaire	845	661
14.Charges d'exploitation non bancaire	4 487	
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	290 869	264 090
15.Charges de personnel	106 376	99 078
16.Impôts et taxes	1 963	1 936
17.Charges externes	169 942	150 645
18.Autres charges générales d'exploitation	3 623	2 952
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 966	9 479
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	342 114	310 734
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	317 204	297 004
21.Pertes sur créances irrécouvrables	16 572	10 770
22.Autres dotations aux provisions	8 338	2 960
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	214 600	186 970
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	205 410	182 270
24.Récupérations sur créances amorties	4 125	3 993
25.Autres reprises de provisions	5 065	707
VII.RÉSULTAT COURANT	244 534	206 343
26.Produits non courants	258	5 288
27.Charges non courantes	11 951	6 779
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	232 841	204 852
28.Impôts sur les résultats	82 875	71 089
IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	149 966	133 762

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIERS)

Dénomination de la société émettrice	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées	2 100		2 100	2 100		30 736	29 043	29 708
SOFASSUR	100	100%	100	100	31/12/2021	29 828	29 708	29 708
SOFAC STRUCTURED FINANCE	2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2021	908	-665	
Autres titres de participation	68 186		72 243	72 243				
BADEEL SMARTLEASE	68 186	100%	68 186	68 186				
FT SOFAC AUTOLEASE			4 057	4 057				
Dépréciation								
TOTAL	70 286		74 343	74 343		30 736	29 043	29 708

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	584 896	527 890
2.(-) Intérêts et charges assimilés	215 979	180 725
Marge d'intérêt	368 917	347 164
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 307 959	973 247
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 176 583	863 765
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	131 376	109 482
5.(+) Commissions perçues	105 263	104 091
6.(-) Commissions servies	19 589	14 912
Marge sur commissions	85 674	89 179
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-3 763	-3 889
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-1	-4
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 764	-3 893
11.(+) Divers autres produits bancaires	84 356	51 697
12.(-) Diverses autres charges bancaires	2	94
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	666 558	593 537
13.(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-4 167	
14.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	593	661
15.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	68	
16.(-) Charges générales d'exploitation	290 869	264 090
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	372 047	330 107
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	124 241	121 510
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	3 273	2 253
RÉSULTAT COURANT	244 534	206 343
RÉSULTAT NON COURANT	-11 692	-1 492
19.(-) Impôts sur les résultats	82 875	71 089
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	149 966	133 762
	31/12/2022	31/12/2021
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	149 966	133 762
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	8 966	9 479
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	180	247
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	68	
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	252	
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	4 419	
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	162 987	142 994
31.(-) Bénéfices distribués	88 292	
(+) AUTOFINANCEMENT	74 694	142 994

BILAN ACTIF (EN MILLIERS)	31/12/2022	31/12/2021
1.Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 466	1 452
2.Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 083	58 418
. À vue	130 083	58 418
. À terme		
3.Créances sur la clientèle	5 785 807	4 957 436
. Crédits de trésorerie et à la consommation	5 423 152	4 719 143
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	362 655	238 292
4.Créances acquises par affacturage		
5.Titres de transaction et de placement		499 837
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		499 837
. Titres de propriété		
6.Autres actifs	516 044	620 652
7.Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8.Titres de participation et emplois assimilés	74 343	10 621
9.Créances subordonnées		
10.Immobilisations données en crédit-bail et en location	5 980 414	4 934 777
11.Immobilisations incorporelles	23 299	21 814
12.Immobilisations corporelles	49 320	39 116
TOTAL DE L'ACTIF	12 561 777	11 144 122

BILAN PASSIF (EN MILLIERS)	31/12/2022	31/12/2021
1.Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2.Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 717 676	2 330 161
. À vue	190 628	203 345
. À terme	3 527 048	2 126 816
3.Dépôts de la clientèle	2 812 052	2 732 655
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	2 812 052	2 732 655
4.Titres de créance émis	4 066 954	3 847 118
. Titres de créance négociables émis	4 066 954	3 847 118
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5.Autres passifs	932 170	1 240 251
6.Provisions pour risques et charges	139 740	136 466
7.Provisions réglementées		
8.Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9.Dettes subordonnées	156 986	182 944
10.Écarts de réévaluation		
11.Réserves et primes liées au capital	175 180	175 180
12.Capital	193 200	193 200
13.Actionnaires.Capital non versé (-)		
14.Report à nouveau (+/-)	217 854	172 384
15.Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16.Résultat net de l'exercice (+/-)	149 966	133 762
Total du Passif	12 561 777	11 144 122

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNÉS	7 295	326
1.Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2.Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 295	326
3.Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4.Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5.Titres achetés à réméré		
6.Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 806	1 418
7.Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8.Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 647	1 418
9.Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	159	
10.Titres vendus à réméré		
11.Autres titres à recevoir		

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

A1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit (PCEC).

A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

A1.3 CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

A1.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002. pour le crédit classique, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû. pour la LOA, Ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

- 20 % pour les créances préjudiciables.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises.

A1.4 LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIERS)

Nature des titres émis	Caractéristiques					
	Montant au début de l'Exercice	Durée (en mois)	Taux d'intérêt	Émissions	Remboursements	Montant à la fin de l'Exercice
Bons de Sociétés de Financement	570 000	24	2,23%		60 000	510 000
Bons de Sociétés de Financement	920 000	36	2,27%		116 667	803 333
Bons de Sociétés de Financement	40 000	48	3,23%		40 000	
Bons de Sociétés de Financement	1 538 300	60	2,94%	600 000	506 300	1 632 000
Bons de Sociétés de Financement	711 667	72	3,09%	618 000	280 000	1 049 667
Intérêts courus à recevoir	67 152			4 803		71 954
TOTAL	3 847 118			1 222 803	1 002 967	4 066 954

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2022

INTITULÉS (En milliers)	MONTANTS
I - RÉSULTAT BRUT COMPTABLE	232 841
. Bénéfice net	232 841
. Perte nette	
II - RÉINTEGRATIONS FISCALES	25 919
1- Courantes	14 325
2- Non courantes	11 594
III - DÉDUCTIONS FISCALES	34 773
1- Courantes	29 708
2- Non courantes	5 065
TOTAL	223 987
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL	
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	223 987
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	
. Bénéfice net fiscal (A - C)	
OU	
. Déficit net fiscal (B)	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES	
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR (EN MILLIERS)

TITRES	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS						
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						
TITRES DE PROPRIÉTÉ						
TITRES NON COTÉS	74 343				74 343	510 458
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						499 837
TITRES DE PROPRIÉTÉ	74 343				74 343	10 621
TOTAL	74 343				74 343	510 458

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE (EN MILLIERS)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS						
COMPTES D'ÉPARGNE						
DEPOTS À TERME						
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS				2 812 052	2 812 052	2 732 655
INTÉRÊTS COURUS À PAYER						
TOTAL				2 812 052	2 812 052	2 732 655

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 052 800	1 632 071
2.(+) Récupérations sur créances amorties	4 125	3 993
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 104	5 701
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	1 415 950	1 063 717
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	16 438	6 780
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	281 903	254 611
7.(-) Impôts sur les résultats versés	82 875	71 089
I.Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	260 862	245 568
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-71 665	1 308
9.(+) Créances sur la clientèle	-956 737	-786 992
10.(+) Titres de transaction et de placement	436 115	-8 403
11.(+) Autres actifs	104 608	-303 424
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-1 045 638	-1 669 431
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 387 515	228 966
14.(+) Dépôts de la clientèle	79 397	938 718
15.(+) Titres de créance émis	219 836	1 169 718
16.(+) Autres passifs	-308 081	190 989
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-154 650	-238 552
III.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)	106 212	7 016
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		247
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières		
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	20 655	7 235
21.(+) Intérêts perçus		
22.(+) Dividendes perçus	29 708	25 183
IV.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	9 053	18 195
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24.(+) Emission de dettes subordonnées		
25.(+) Emission d'actions		
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27.(-) Intérêts versés	-25 958	-25 389
28.(-) Dividendes versés	88 292	
V.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-114 251	-25 389
VI.VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	1 014	-178
VII.TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 451	1 629
VIII.TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 465	1 451

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (EN MILLIERS)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2022	Total au 31/12/2021
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	234	129 783			130 017	58 492
VALEURS REÇUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS DE TRÉSORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRÊTS FINANCIERS						
AUTRES CRÉANCES						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	234	129 783			130 017	58 492

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (EN MILLIERS)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				5 423 152	5 423 152	4 719 143
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CRÉDITS						
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 166 204	1 166 204	920 903
- Créances pré-douteuses				287 717	287 717	157 233
- Créances douteuses				26 818	26 818	28 739
- Créances compromises				851 669	851 669	734 931
PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE				803 549	803 549	682 611
TOTAL				5 785 807	5 785 807	4 957 436

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

NEANT

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

NATURE (En milliers)	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Crédit TVA	7 126	53 678
TVA demandée en remboursement	128 519	195 728
TVA récupérable	64 839	88 868
Crédit IS	71 614	59 314
Autres débiteurs	153 229	125 204
Comptes de régularisation - Actif	84 732	93 971
Charges à Répartir	5 985	3 889
TOTAL	516 044	620 652

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (EN MILLIERS)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		190 628			190 628	203 345
VALEURS DONNÉES EN PENSION						499 837
- au jour le jour						
- à terme						499 837
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE		3 520 357			3 520 357	1 623 929
- au jour le jour						
- à terme		3 520 357			3 520 357	1 623 929
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES						
INTÉRÊTS COURUS À PAYER		6 691			6 691	3 051
TOTAL		3 717 676			3 717 676	2 330 161

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (EN MILLIERS)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	6 706 569	15 134 117	13 592 994	8 247 692	1 161 036	2 253 631	17 442	7 951	13 647	5 980 414
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	6 583 130	10 783 267	9 258 532	8 107 865	1 159 712	2 252 255	15 546	7 404	10 190	5 845 421
- Crédit-bail mobilier en cours	24 487	280 921	261 291	44 117						44 117
- Crédit-bail mobilier loué	6 487 991	10 350 055	8 937 883	7 900 163	1 129 518	2 200 917	15 546	7 404	10 190	5 689 056
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	70 651	152 292	59 358	163 585	30 194	51 338				112 247
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	62 106	3 084 017	3 033 230	112 893	1 324	1 377				111 517
- Crédit-bail immobilier en cours	40 931	3 030 664	3 030 380	41 215						41 215
- Crédit-bail immobilier loué	21 175	53 353	2 850	71 678	1 324	1 377				70 302
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	61 334	1 266 833	1 301 232	26 934			1 896	547	3 457	23 477
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	6 706 569	15 134 117	13 592 994	8 247 692	1 161 036	2 253 631	17 442	7 951	13 647	5 980 414

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (EN MILLIERS)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96 499	8 205	3 179	101 525	74 686	3 063	-478	78 226	23 299
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	83 199	1 732		84 931	74 686	3 063	-478	78 226	6 704
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	11 735	6 473	3 179	15 030					15 030
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 490	24 265	31 652	91 103	59 374	5 903	23 493	41 784	49 320
- Immeubles d'exploitation	6 445			6 445	4 465	233		4 697	1 748
. Terrain d'exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445			6 445	4 465	233		4 697	1 748
. Immeubles Hors exploitation									
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	41 919	3 326	17 650	27 595	34 575	2 725	17 914	19 386	8 209
. Mobilier de bureau d'exploitation	7 181	1 383	3 471	5 093	5 792	492	3 451	2 834	2 259
. Matériel de bureau d'exploitation	3 730	73	2 462	1 342	3 670	48	2 461	1 256	85
. Matériel informatique	30 958	1 837	11 663	21 131	25 063	2 151	11 948	15 266	5 865
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	49	34	54	29	49	34	54	29	
. Autres matériels d'exploitation									
	50 126	20 940	14 002	57 064	20 334	2 945	5 579	17 700	39 363
- Agencements et installations techniques	37 532	3 708	4 893	36 346	19 374	2 923	4 893	17 404	18 942
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 203		700	1 503	960	22	686	296	1 207
- Immobilisations corporelles en cours	10 392	17 232	8 409	19 215					19 215
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
. Terrains hors exploitation									
. Immeubles hors exploitation									
. Mobiliers et matériel hors exploitation									
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	194 989	32 470	34 831	192 629	134 059	8 966	23 015	120 010	72 619

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS (EN MILLIERS)

NATURE	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Fournisseurs et Assimilés	148 172	138 203
Personnel	7 663	6 683
Organismes sociaux	4 675	4 345
État, impôts et taxes	182 013	138 032
Compte courant d'associés		
Créditeurs divers	41 800	32 491
Autres Comptes de régularisation - Passif	547 848	920 496
TOTAL	932 170	1 240 251

PROVISIONS (EN MILLIERS)

Provisions	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR:	635 421	321 903	210 184		747 140
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	633 312	316 090	205 720		743 683
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés		4 464	4 464		
Immobilisations en crédit-bail et en location	2 109	1 349			3 457
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	136 466	8 338	5 065		139 740
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	136 466	8 338	5 065		139 740
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	771 887	330 241	215 249		886 879

* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêté des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

DETTES SUBORDONNÉES (EN MILLIERS)

NATURE	Montant au 31/12/2022	Modalités de rémunérations	Modalités de remboursement	Montant au 31/12/2021
Entreprises liées	78 000	Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (10) ans et l'amortissement à partir de la 6 ^{ème} année	104 000
Entreprises apparentées	78 986	Taux nominal : 5,02%		78 944

MARGE D'INTÉRÊTS

NATURE (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
1- Intérêts et produits assimilés	584 896	527 890
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		18
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	584 896	527 872
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		
2- Intérêts et charges assimilées	215 979	180 725
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	94 100	67 411
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	121 878	113 315
MARGES D'INTÉRÊT (1-2)	368 917	347 164

CAPITAUX PROPRES (EN MILLIERS)

	Encours 31/12/2021	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2022
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	175 180			175 180
Réserve légale	19 320			19 320
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	133 466			133 466
Capital	193 200			193 200
Capital appelé	193 200			193 200
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		88 292		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	172 384	45 470		217 854
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	133 762	-133 762	149 966	149 966
TOTAL	674 526		149 966	736 200

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE (EN MILLIERS)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	10 192 780	Crédits à la consommation affectés Crédits à la consommation Non affectés Immobilisations données en crédit-bail et en location	2 260 262 679 257 7 253 261
TOTAL	10 192 780		10 192 780

VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		NÉANT	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

NATURE (En milliers)	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	66 027	496 353	471 066	91 314
B. TVA à récupérer	88 868	589 735	613 764	64 839
. Sur charges	6 528	39 639	36 640	9 527
. Sur immobilisations	82 339	550 096	577 124	55 311
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	249 406	141 435	255 196	135 645
Solde déclaration TVA physique				

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE (EN MILLIERS)

ENGAGEMENTS	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	7 295	326
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 295	326
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	1 806	1 418
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 647	1 418
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

NATURE (en milliers de DH)	31/12/2022	31/12/2021
Titres de transactions	19	329
Titres de participation	29 708	25 183
Participations des entreprises liées		

DÉTAIL DES COMMISSIONS

NATURE (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
* Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
* Commissions sur opérations avec la clientèle	102 125	101 199
* Commissions sur opérations de change		
* Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
* Commissions sur produits dérivés		
* Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
* Commissions sur moyens de paiement		
* Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
* Commissions sur produits accessoires		
* Commissions sur autres prestations de service	3 138	2 892
TOTAL	105 263	104 091

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE (EN MILLIERS)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	125 129	30 726	197 170	3 579 046	1 853 737	5 785 807
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	307 540	65 580	286 935	4 744 378	575 981	5 980 414
TOTAL	432 669	96 306	484 104	8 323 424	2 429 718	11 766 222
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		250 000	2 463 509	1 004 167		3 717 676
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	270 000	300 000	18 000	2 860 954	618 000	4 066 954
Emprunts subordonnés		697		78 000	78 289	156 986
TOTAL	270 000	550 697	2 481 509	3 943 121	696 289	7 941 615

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2022

Montant du capital : 193.200.000,00 DHS

Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS

Valeur nominale des titres : 100,00 DHS

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CIH	Avenue Hassan 2 - CASABLANCA	1 281 010	1 281 010	66,30%
Barid Al Maghrib	RABAT	648 241	648 241	33,55%
Flottant		2 749	2 749	0,14%
Total		1 932 000	1 932 000	100%

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(En milliers)	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés	B- Affectation des résultats		
		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	88 292
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	
Résultat net de l'exercice	133 762	Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	45 470
Autres prélèvements			
TOTAL A	133 762	TOTAL B	133 762

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31 DÉCEMBRE 2022

(En milliers)	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2020
CAPITAUX PROPRES			
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	666 558	593 537	481 423
2- Résultat avant impôts	232 841	204 852	76 640
3- Impôts sur les résultats	82 875	71 089	59 314
4- Bénéfices distribués pendant l'exercice	88 292		78 401
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	77,62	69,24	8,97
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	84 822	78 259	67 770
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	375	358	348

VENTILATION DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

NATURE (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	290 869	264 090
CHARGES DE PERSONNEL	106 376	99 078
IMPÔTS ET TAXES	1 963	1 936
CHARGES EXTERNES	169 942	150 645
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 623	2 952
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	8 966	9 479

VENTILATION DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES

NATURE (en milliers de DH)	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation non bancaires	845	661
Reprises de provisions sur Créances En Souffrance	205 410	182 270
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	4 125	3 993
Produits non courants	258	5 288
Total Autres Produits	210 639	192 212
Autres charges bancaires	23 389	19 227
Charges d'exploitation non bancaires	4 487	
Dotations aux provisions sur Créances En Souffrance	317 204	297 004
Pertes sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	16 572	10 770
Charges non courantes	11 951	6 779
Total Autres charges	373 602	333 781

RÉSEAU AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN NOMBRE)

RÉSEAU	31/12/2022	31/12/2021
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	13	13
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires))	57	54
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN NOMBRE)

EFFECTIFS	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	385	365
Effectifs utilisés	385	365
Effectifs équivalent plein temps	385	365
Cadres (équivalent plein temps)	118	101
Employés (équivalent plein temps)	267	264
dont effectifs employés à l'étranger		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

I.DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	244 534
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	14 325
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	29 708
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	229 151
. Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	82 875
. Résultat courant après impôts (=)	161 658

(*) (Hors Imputation des déficits reportables)

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT

ÉTATS NÉANTS

Code Etat	Appellation
A2	ÉTAT DES DÉROGATIONS
A3	ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE
B31	VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS À RISQUE, RESTRUCTURÉS, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE
B4	VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION AU 31 DÉCEMBRE 2022 (EN MILLIERS)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
01/04/2022	VOITURE DE SERVICE	8	8		8	8	
01/07/2022	VOITURE DE SERVICE	24	24		172	172	
31/05/2022	MOBILIER DE BUREAU	3 471	3 471				20
31/05/2022	MATÉRIEL DE BUREAU	2 462	2 462				
31/05/2022	MATÉRIEL INFORMATIQUE	11 663	11 663				47
31/05/2022	MATÉRIEL ROULANT	30	30				
31/05/2022	MATÉRIEL D'AGENCE	5 593	5 593				1
TOTAL		23 251	23 251		180	180	68

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

NATURE (En milliers)	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS	35	329
Gains sur les titres de transaction	19	329
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	15	
CHARGES	3 798	4 221
Pertes sur les titres de transaction	3 782	4 217
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	16	4
RÉSULTAT	-3 764	-3 892



7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société

Société de Financement d'Achats à Crédit "SOFAC" S.A
57, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 mars 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOFAC S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de 893.185 KMAD dont un bénéfice net de 149.966 KMAD.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 20 février 2023, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOFAC S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

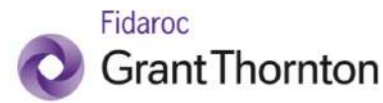
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des engagements en souffrances sensibles ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à MMAD 5.788 et MMAD 5.980. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 747.</p> <p>Au 31 décembre 2022, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, SOFAC a maintenu dans ses comptes une provision prospective, dont le montant a été actualisé, en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ; - Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle



considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

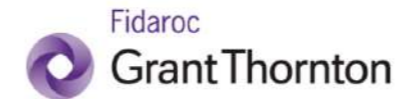
Responsabilité de l'Auditeur à l'égard l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par application de l'article 172 de la loi 17-95, nous portons à votre connaissance la prise de participation totale du capital de la société « BADEEL SMARTLEASE S.A » à hauteur de 100% pour une valeur de 68 MMAD intervenue au cours de l'exercice.

Casablanca, le 27 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
 Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 101, Boulevard Abdelmoumen
 20360 Casablanca
 Tél. : 05 22 42 34 25
 Fax : 05 22 42 34 00
Taha FERDAOUS
 Associé



MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101 boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux sociétaires de la SOFAC S.A
Société de Financement d'Achats à Crédits
57, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre établissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions conclues au cours de l'exercice 2022

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2022.

II. Conventions conclues au cours des exercices précédents et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2022

2.1. Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte d'AL BARID BANK.

- **Personnes concernées** : Poste Maroc actionnaire commun de SOFAC et AL BARID BANK.
- **Date de la convention** : 03 juin 2013
- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC qui assurera la gestion pour compte d'Al Barid Bank.

Al Barid Bank quant à elle, distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

- **Conditions et modalités de rémunération :**

Commission de gestion d'encours HT appliquée à AL BARID BANK :

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.

La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

Commission de recouvrement HT :

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours brut mensuel selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible définit dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.

- **Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022** : 33 394 891,72 Dhs HT

- **Montant encaissé au titre de l'exercice 2022** : 40 506 159,08 Dhs

2.2. Convention de recouvrement avec le CIH BANK.

- **Personnes concernées** : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC S.A
- **Date de la convention** : Janvier 2013
- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la sous-traitance de la gestion des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égale à 4 échéances. SOFAC assure la gestion des relances téléphoniques.
- **Conditions et modalités de rémunération** : La rémunération à servir au Prestataire est de 1.35% du montant des encaissements effectifs.

- **Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022** : 2 180 276,05 Dhs HT

- **Montant encaissé au titre de l'exercice 2022** : 3 597 020,91 Dhs

2.3. Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte de CIH BANK.

- **Personnes concernées** : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC.
- **Date de la convention** : 03 juin 2014
- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC.

CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur les livres.

- **Conditions et modalités de rémunération :**

Commission de gestion d'encours HT appliquée à CIH BANK :

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.

La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

Commission de recouvrement HT :

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours brut mensuel selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible défini dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.

- **Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2022 :** 24 927 009,28 Dhs HT
- **Montant encaissé au titre de l'exercice 2022 :** 37 808 512,47 Dhs

2.4. Convention de partenariat avec Poste Maroc.

- **Personnes concernées :** Poste Maroc en sa qualité d'actionnaire de SOFAC.
- **Date de la convention :** Septembre 2007
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la conception, la distribution, la gestion et la promotion en commun, des produits de crédit à la consommation proposés par les agences de Poste Maroc et financés par SOFAC, avec transmission continue et réciproque de savoir-faire et d'assistance technique et commerciale.
- **Conditions et modalités de rémunération :**

La rémunération consiste à un partage de la valeur calculé en fonction des frais engagés des deux parties :

- Les coûts de marketing et de distribution sont portés par Poste Maroc (communication externe et forces de vente essentiellement) compte tenu de son rôle dans le partenariat et du principe de rémunération.
 - SOFAC porte les autres coûts, notamment ceux de la gestion, de recouvrement et certains investissements informatiques.
- **Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2022 :** 116 523,54 Dhs HT
 - **Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 302 059,74 Dhs.

2.5. Contrat d'emprunt subordonné perpétuel avec CIH Bank

- **Personnes concernées :** CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC.
- **Date de la convention :** 25 décembre 2020
- **Nature et objet de la convention :** SOFAC a contracté auprès du CIH Bank un emprunt subordonné perpétuel de 51.983.386 MAD au taux de 5.02%.
- **Conditions et modalités de rémunération :**

Le prêt est accordé pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT équivalent au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque 6 mois sur la base du TPM S-1 du 52s.

Les intérêts seront servis selon une fréquence trimestrielle.

- **Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2022 :** 2 336 306,65 Dhs HT
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 2 546 461,06 Dhs.

2.6. Contrat d'emprunt subordonné perpétuel avec Poste Maroc

- **Personnes concernées :** Poste Maroc en sa qualité d'actionnaire de SOFAC.
- **Date de la convention :** 30 décembre 2020
- **Nature et objet de la convention :** SOFAC a contracté auprès de la Poste Maroc un emprunt subordonné perpétuel de 26.305.386 MAD au taux de 5.02%.

- **Conditions et modalités de rémunération :**

Le prêt est accordé pour une durée indéterminée, au taux d'intérêt HT équivalent au taux BDT 52s + Spread de 280 Bps, révisable chaque 6 mois sur la base du TPM S-1 du 52s.

Les intérêts seront servis selon une fréquence trimestrielle.

- **Montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2022 :** 1 205 469,64 Dhs HT
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2022 :** 1 293 495,56 Dhs.

Casablanca, le 27 février 2023

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé



www.SOFAC.ma

SOFAC : Société Anonyme au capital de 193 200 000 dirhams

Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen – Casablanca 20000 – RC Casablanca 29.095